

Suivi des dynamiques économiques et de l'emploi

Regards sur l'industrie rennaise et breillienne

COMPOSITION ET ÉVOLUTIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



sommaire

03 Introduction

04 Synthèse et chiffres clés

06 L'emploi industriel selon une approche « traditionnelle »

- 06 17% des salariés privés travaillent dans l'industrie en Ille-et-Vilaine
- 07 Les secteurs industriels en Ille-et-Vilaine
- 09 L'Ille-et-Vilaine a perdu 4 700 emplois industriels en une quinzaine d'années
- 11 Les principales évolutions et mutations des tissus industriels breilliens entre 2006 et 2022 (par zone d'emploi)
- 13 La part du secteur manufacturier dans l'emploi diminue depuis les années 1970
- 14 34% des actifs travaillant dans l'industrie sont des femmes
- 16 Les actifs breilliens dans l'industrie sont moins qualifiés qu'ailleurs

17 L'emploi dans « l'écosystème industriel » breillien

- 17 Qu'est-ce que l'écosystème industriel ?
- 20 Des intercommunalités breilliennes aux profils industriels différenciés
- 24 Une dizaine de pôles et d'axes à vocation industrielle dans le département
- 25 Carte détaillée des industries en Ille-et-Vilaine
- 29 Un tissu d'activité concentré autour de grands employeurs

30 Un mapping des structures de formation, de recherche et d'appui

31 Emprise foncière de l'industrie

- 31 L'industrie et l'artisanat, principaux usagers des surfaces dédiées aux activités économiques
- 34 840 000 m² de locaux industriels autorisés en une décennie

36 Annexes

- 36 Le halo industriel : et si on voyait plus large ?
- 37 Quelques exemples d'acteurs portant la transformation numérique dans l'industrie

38 Annexes méthodologiques

INTRODUCTION

Cette publication offre une double lecture de l'industrie : une première conforme à la nomenclature « traditionnelle » de l'Insee, et une seconde adoptant une vision plus globale d'un « écosystème industriel ».

La définition proposée par l'Audiar de l'« écosystème industriel » reprend le périmètre de l'industrie défini par l'Insee, auquel sont ajoutés :

- tous les établissements tertiaires appartenant à un groupe industriel : l'ensemble des emplois d'un groupe industriel est ainsi pris en compte (productifs, fonctions support, direction, etc.) ;
 - les activités classées dans des secteurs tertiaires par l'Insee, ayant dans les faits une activité industrielle (usine numérique) ou fournissant des services aux industriels (logiciel industriel, prestations de conseil et d'ingénierie, logistique, commerce de gros à destination de l'industrie),
 - la logistique à vocation industrielle, celle-ci étant aujourd'hui en grande partie externalisée par les groupes industriels.
-

Synthèse et chiffres clés

Dans l'acception « traditionnelle » de la nomenclature d'activités de l'Insee (NAF), l'industrie breillienne compte 58 300 emplois en 2022, hors intérimaires

La part de l'industrie dans l'emploi total du département est très proche de la moyenne nationale (17% contre 16%). Toutefois, des écarts significatifs sont observés entre les différentes zones d'emploi du département. Celle de Rennes est un peu moins industrialisée que le reste du pays et que les autres métropoles (12% des emplois sont rattachés à l'industrie rennaise contre 14% dans les autres métropoles). En revanche, les zones d'emplois de Vitré, Fougères et Redon (37%, 34% et 29%) ont un tissu économique bien plus industrialisé que dans les autres zones d'emploi de taille comparable.

Le département a perdu 4 700 emplois industriels entre 2006 et 2022, soit une baisse de 7% de ses effectifs

La diminution de l'emploi industriel est toutefois moins prononcée qu'au niveau national (-12%). Les zones d'emplois breilliennes ont été moins affectées par le recul de l'industrie par rapport au reste du pays, à l'exception de celle de Rennes (-13%). Malgré un secteur industriel plus diversifié en 2022 qu'en 2006, la métropole ressent les effets d'une industrie automobile en difficulté. Les pertes d'effectifs dans ce secteur d'activité (-7 500 emplois) sont partiellement compensées par la croissance de l'agroalimentaire et de l'industrie chimique (+4 750 et +600 emplois).



Une lecture complémentaire sous la forme d'un « écosystème industriel » permet d'évaluer le nombre d'emplois dans l'industrie à 73 000 emplois équivalent temps plein (ETP) dans le département

La lecture écosystème industriel porte le nombre d'emplois industriels, en équivalent temps plein, à 73 000 dans le département, soit 24% de l'emploi salarié privé, contre 51 500 ETP selon l'acception traditionnelle. Plus d'un emploi sur quatre est occupé dans les IAA, soit 19 000 ETP. La logistique (8 000 ETP), les industries des mobilités (6 400 ETP), la fabrication pour la construction (4 500 ETP) sont les trois autres secteurs les plus employeurs (11%, 9% et 6% des effectifs industriels).

3 700 ha occupés par l'industrie et l'artisanat en Ille-et-Vilaine

En 2021, 97 000 hectares sont urbanisés en Ille-et-Vilaine, dont 9 000 dédiés aux activités économiques. Parmi les secteurs économiques, l'industrie et l'artisanat constituent le premier usage en réunissant 42% des surfaces urbanisées à destination de l'économie — soit 3 700 hectares. 82% des surfaces urbanisées à vocation industrielle et artisanale sont aménagées en zone d'activité économique.

En outre, 840 000 m² de locaux industriels ont été autorisés pour la construction de locaux industriels entre 2013 et fin juin 2023. Les locaux industriels représentent 11% des surfaces autorisées de locaux professionnels.



58 300 emplois dans l'industrie en 2022 (hors intérim)

17% de l'emploi dépend de l'industrie

16% en moyenne en France, en 2022



L'Ille-et-Vilaine a perdu **7%** de ses effectifs industriels entre 2006 et 2022

contre **12%** en France



73 000 emplois équivalent temps plein dans l'écosystème industriel, soit **24%** de l'emploi salarié privé (hors intérim)

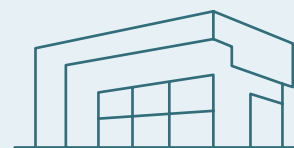


Près d'**1** emploi sur **2** occupé par des **ouvriers**

1/3 des emplois industriels pourvus par des **femmes**



2 000 établissements employeurs en 2022



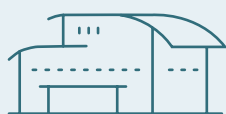
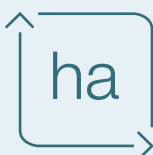
26% des emplois dans les **IAA**

9% dans les industries des ressources (eau, énergie, déchets)



9 emplois sur **10** sont implantés en zone d'activité économique

3 700 ha dédiés (terrains et locaux) à l'industrie et à l'artisanat en 2021



840 000 m² de locaux industriels autorisés entre 2013 et juin 2023



8% dans les industries électroniques et le numérique industriel

L'EMPLOI INDUSTRIEL SELON UNE APPROCHE « TRADITIONNELLE »

Ce chapitre repose sur la définition du secteur industriel retenue par la nomenclature de l'Insee¹ et sur les données des effectifs salariés du secteur privé mises à disposition par l'Urssaf – hors effectifs intérimaires.

17% des salariés privés travaillent dans l'industrie en Ile-et-Vilaine

EN 2022, LA FRANCE COMPTE 3,1 MILLIONS D'EMPLOIS INDUSTRIELS, SOIT 16% DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ

L'industrie pèse moins dans l'emploi privé des métropoles (14% hors Paris). Cette part diminue de deux points supplémentaires pour la zone d'emploi rennaise (12%). Ce qui positionne la capitale bretonne à la 12^e place des métropoles françaises, la plus industrialisée étant Saint-Étienne (23%) et la moins industrialisée, Nice (moins de 8%).

Les zones d'emplois métropolitaines rassemblent 31% de l'emploi industriel français contre 45% pour l'ensemble des activités de l'économie privée.

En Ile-et-Vilaine, l'industrie emploie 58 300 salariés, soit 17% des effectifs.

VITRÉ ET FOGÈRES SE DISTINGUENT PAR UN SECTEUR INDUSTRIEL PLUS DENSE QUE DANS LES ZONES D'EMPLOIS DE TAILLE COMPARABLE

En France, la part de l'industrie dans l'ensemble des emplois privés tend à diminuer lorsque la taille des zones d'emploi augmente. Ainsi, les zones d'emploi ayant entre 20 000 et 40 000 emplois salariés privés, tous secteurs confondus, ont un secteur industriel qui regroupe en moyenne 22% des effectifs. Comparativement à des zones d'emploi de taille similaire sur le plan national, Vitré et Fougères se distinguent nettement par un secteur industriel plus dense, représentant respectivement 37% et 34% de leurs emplois salariés.

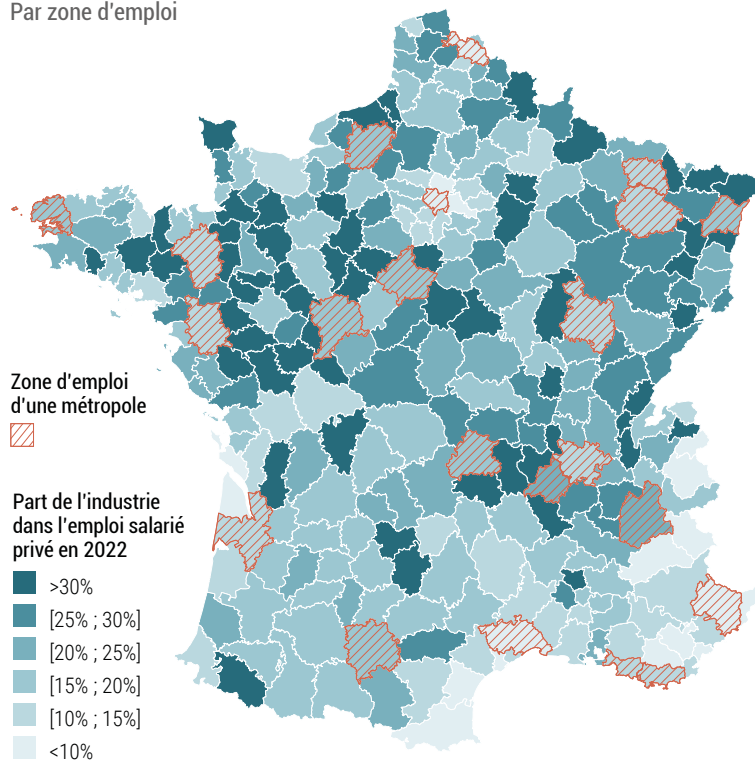
Cette proportion décroît légèrement pour les zones comptabilisant entre 40 000 et 60 000 emplois, où elle atteint 20%, soit deux points de plus qu'à Saint-Malo (qui compte 41 000, se situant entre les deux tranches précédemment citées).

Dans les zones d'emploi regroupant entre 10 000 et 20 000 salariés privés, l'emploi industriel représente 27% du total. À Redon², ce taux surpasse de deux points la moyenne observée dans les territoires de taille similaire.

1 A4 : activité en 4 postes. Le poste « industrie » est utilisé dans cette partie pour délimiter l'industrie.

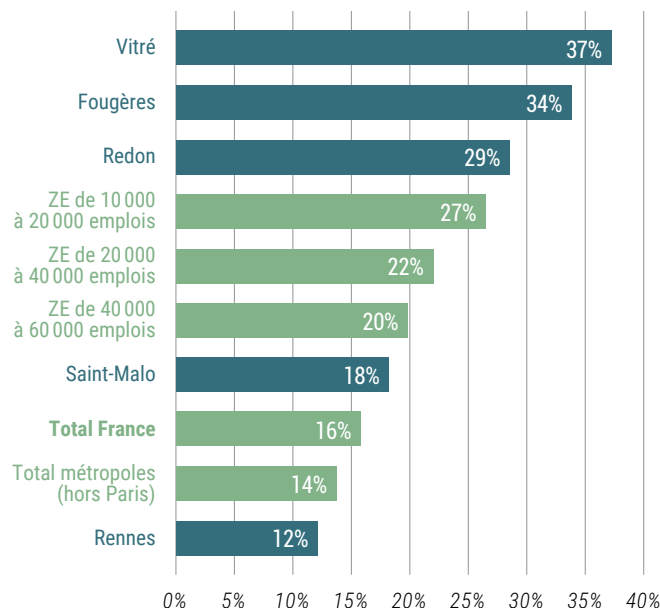
2 L'intégralité de la zone d'emploi de Redon a été prise en compte (des trois départements 35, 44 et 56). L'Ile-et-Vilaine représente 43% de l'emploi industriel de la zone d'emploi de Redon, en 2022.

PART DE L'INDUSTRIE DANS L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ EN 2022
Par zone d'emploi



Sources : fichier emploi salarié privé Urssaf.

PART DE L'INDUSTRIE DANS L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ EN 2022
Comparaisons entre zones d'emploi (ZE)



Source : fichier emploi salarié privé Urssaf.

Les effectifs intérimaires



**6300
ETP**

Les sources utilisées dans cette note n'intègrent pas dans leurs périmètres les effectifs intérimaires travaillant pour des entreprises industrielles. Les données complémentaires de la DREETS Bretagne permettent de quantifier le nombre d'intérimaires employés par l'industrie, au nombre de 6300 postes équivalent temps plein (ETP) dans le département.

L'agroalimentaire arrive en tête des secteurs employeurs avec 2700 ETP, suivi par les équipements industriels (720 ETP) et les matériels de transport (670 ETP). Les industries extractives mobilisent 320 ETP, tandis que les « autres produits industriels » regroupent environ 1900 ETP.



Les secteurs industriels en Ile-et-Vilaine

L'ILLE-ET-VILAINE SE DISTINGUE PAR UNE FORTE SPÉCIALISATION DANS L'AGROALIMENTAIRE

Ce secteur représente une part de l'emploi privé supérieure de 14 points à la moyenne française.

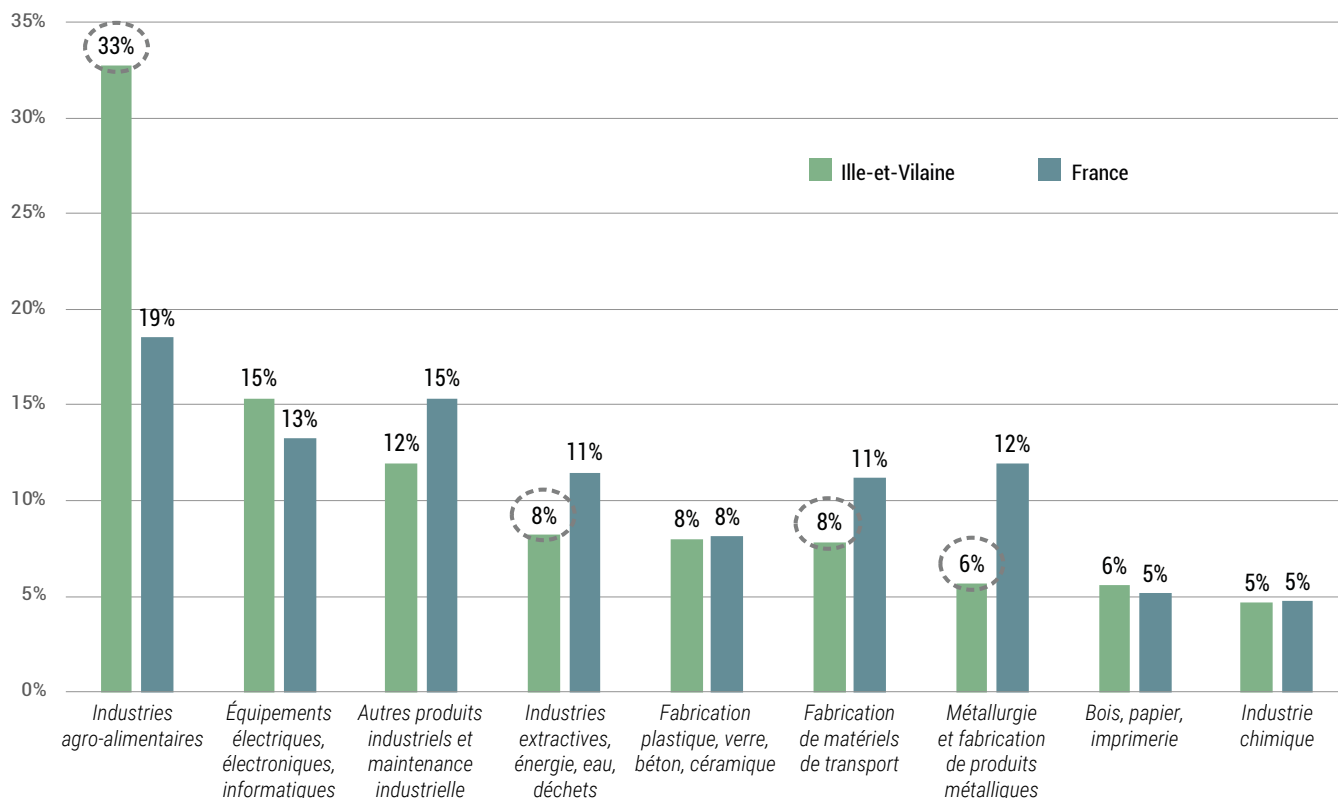
En revanche, certains secteurs comme les industries extractives et des ressources, la métallurgie et la fabrication de matériels de transport sont moins pourvoyeurs d'emplois que dans le reste de la France.

La diminution significative des emplois dans la construction automobile a fait évoluer la structure de l'emploi local, faisant chuter la part de ce secteur en dessous de la moyenne nationale. Alors qu'en 2006, 18% des salariés industriels du département étaient employés dans la construction automobile, cette proportion était de 12% en France. En 2022, ce rapport s'inverse : 8% des effectifs breilliens travaillent dans la fabrication de matériels de transport contre 11% en France.

DEUX SECTEURS EN DIFFICULTÉ PÈSENT SUR LA DYNAMIQUE INDUSTRIELLE DE L'ILLE-ET-VILAINE

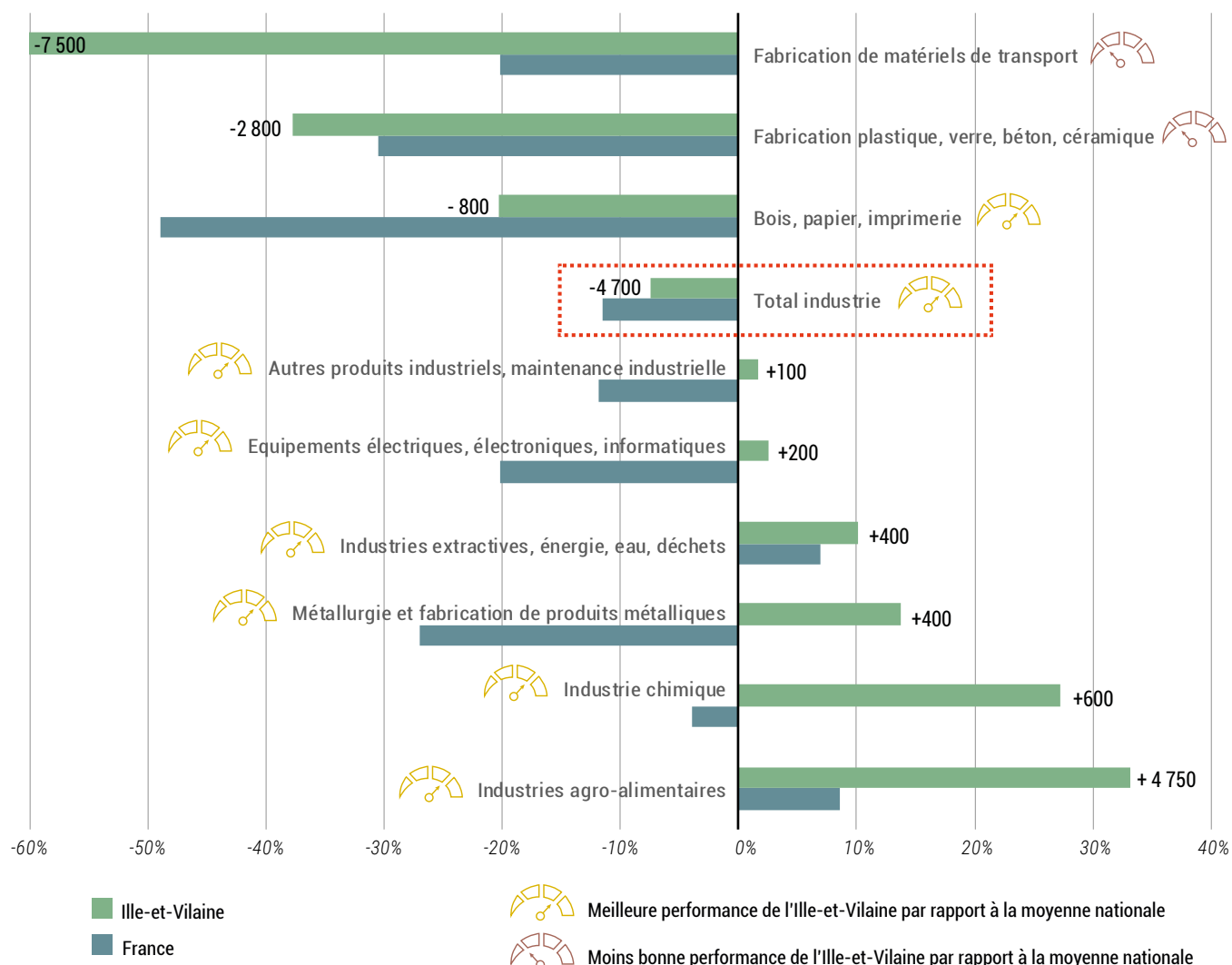
L'Ille-et-Vilaine a perdu 4700 emplois industriels entre 2006 et 2022, soit une perte de 7% de ses effectifs. Cette contraction s'explique principalement par les réductions d'effectifs dans la construction automobile (7500 emplois perdus) et dans la « production de matières plastiques, verre, béton et autres produits non minéraux » (2800 emplois perdus, dont la moitié dans la sous-traitance automobile). Ces deux secteurs

RÉPARTITION DE L'EMPLOI INDUSTRIEL PAR SECTEUR, EN 2022



Source : fichier emploi salarié privé Urssaf.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INDUSTRIEL PAR SECTEUR ET SPÉCIFICITÉS DU TISSU INDUSTRIEL BRETAGNE – DE 2006 À 2022



Source : fichier emploi salarié privé Urssaf.

connaissent des décroissances plus fortes qu'à l'échelle nationale (-62% en Ille-et-Vilaine contre -20% en France pour le premier secteur et -38% contre -30% pour le second secteur).

Six secteurs industriels sont en croissance depuis 2006, les industries agroalimentaires étant le premier secteur en nombre d'emplois créés pendant la période (+4750). Au total, les secteurs en croissance ont créé 6500 emplois. Toutefois, ces gains ne parviennent pas à compenser les 11 000 emplois perdus dans les pans industriels en difficulté.

7 SECTEURS INDUSTRIELS RÉALISENT DE MEILLEURES PERFORMANCES QU'À L'ÉCHELLE NATIONALE

Quatre secteurs sont en croissance en Ille-et-Vilaine alors que des baisses sont observées dans le reste du pays notamment dans la métallurgie et les industries du métal (+14% en Ille-et-Vilaine contre -27% en France) et l'industrie chimique (+27% en Ille-et-Vilaine contre -4% en France).

Deux secteurs sont en croissance à un rythme plus soutenu en Ille-et-Vilaine qu'en moyenne en France : les IAA (+33% contre +9%) et les industries extractives et des ressources naturelles (+10% contre +7%).

Le secteur du « bois, papier, imprimerie » subit des pertes significatives d'effectifs en Ille-et-Vilaine (-20%) néanmoins moins importantes qu'ailleurs (-49% en France).



L'Ille-et-Vilaine a perdu 4 700 emplois industriels en une quinzaine d'années

ENTRE 2006 ET 2022, LA FRANCE MÉTROPOLITAINE A PERDU 407 000 EMPLOIS INDUSTRIELS (-12 %)

Cette décroissance a principalement touché le Nord, l'Est et le Centre du pays, la Haute-Normandie et la région parisienne.

Malgré ce contexte difficile, 92 zones d'emploi sur 305 ont connu une croissance de l'emploi industriel, principalement localisées dans l'ouest de la France, en Aquitaine, aux abords de Lyon et Toulouse et le long du pourtour méditerranéen.

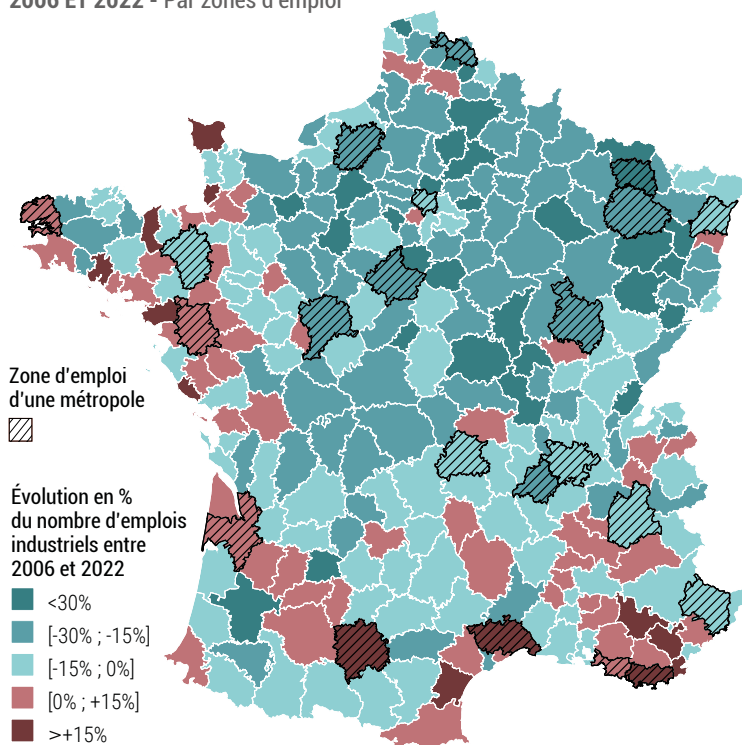
Concernant les métropoles, 7 zones d'emploi sur 22 ont vu leurs effectifs augmenter, dont Toulouse (+26 %), Montpellier (+19 %) et Bordeaux (+10 %). 15 autres ont subi une diminution (-34 % à Metz, -25 % à Lille). Au total, les métropoles ont vu disparaître 75 000 emplois dans l'industrie depuis 2006 (en moyenne -6 %), dont 4 700 à Rennes (-13 %).

LA ZONE D'EMPLOI RENNAISE A PERDU 13% DE SES EFFECTIFS INDUSTRIELS ENTRE 2006 ET 2022

Ce recul de l'industrie est deux fois plus fort dans la métropole rennaise que dans les autres métropoles (hors Paris). La construction automobile est particulièrement touchée, concentrant 85 % du total des emplois industriels perdus.

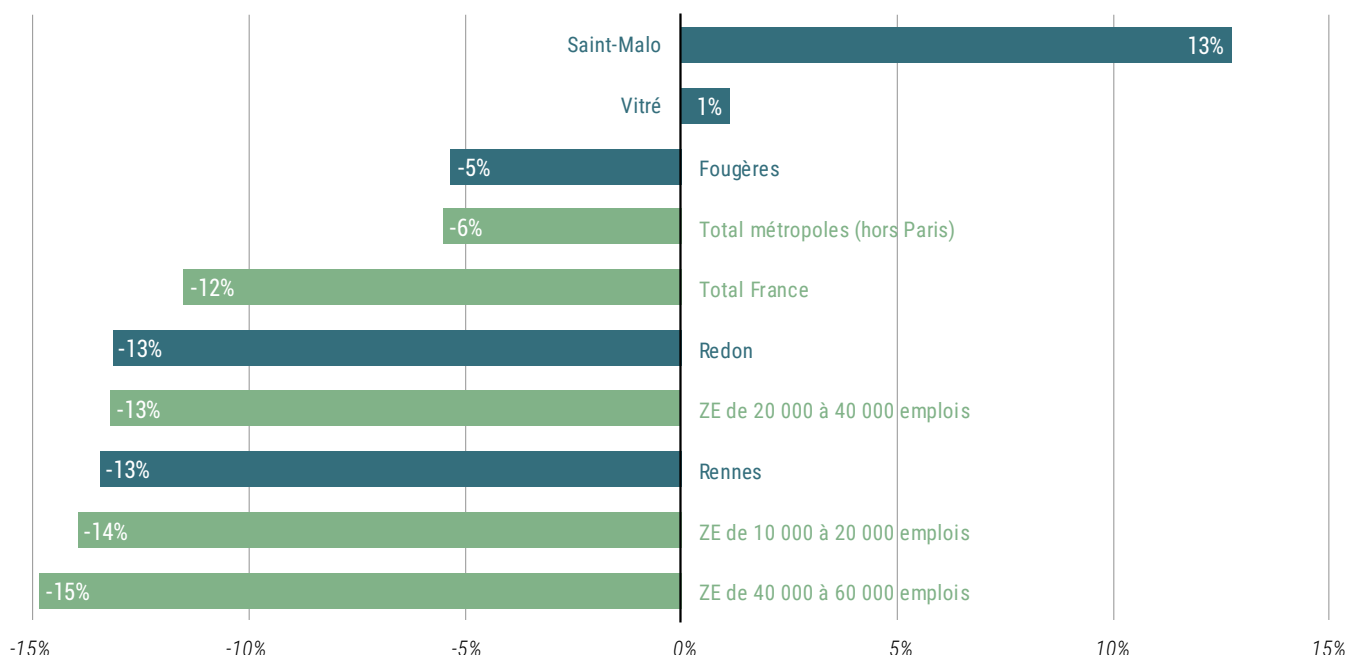
La zone d'emploi de Vitré reste à l'équilibre (+1%). La zone d'emploi de Fougères perd 5% de ses effectifs industriels. Ces deux territoires sont davantage résilients

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS L'INDUSTRIE ENTRE 2006 ET 2022 - Par zones d'emploi



Sources : fichier emploi salarié privé Urssaf.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS L'INDUSTRIE ENTRE 2006 ET 2022 - Comparaisons entre zones d'emploi (ZE)



Source : fichier emploi salarié privé Urssaf.

que les autres zones d'emploi de même taille au plan national, où la baisse moyenne observée est de -13%.

La zone d'emploi de Redon perd 13% de ses emplois industriels, soit un taux d'évolution proche de celui des zones d'emploi comparables (-14%).

À contre-courant des zones d'emploi d'environ 40 000 emplois tous secteurs confondus, l'emploi industriel progresse à Saint-Malo depuis 2006 (+13% contre -15% dans les zones d'emploi comptant de 40 000 à 60 000 salariés privés).

LES PERTES D'EMPLOIS INDUSTRIELLES ONT ÉTÉ PLUS FORTES EN FRANCE (-12%) QU'EN ILLE-ET-VILAINE (-7%), ENTRE 2006 ET 2022

L'emploi salarié privé dans l'industrie a connu une tendance à la baisse tant en Ille-et-Vilaine qu'au niveau national depuis le milieu des années 2000, avec des évolutions marquées en trois phases distinctes au cours des quinze dernières années :

- entre 2006 et 2011, on observe une forte chute de 10 points de l'emploi industriel breillien, une tendance partagée par le département et le reste de la France. Cette période voit la disparition de près de 500 000 emplois sur le territoire national et de plus de 5 500 en Ille-et-Vilaine ;

- de 2011 à 2016, l'emploi industriel continue à décroître en France, mais à un rythme moins soutenu (-4 points) que durant la période précédente. À l'inverse, l'Ille-et-Vilaine fait preuve d'une certaine résilience, en maintenant la stabilité de ses effectifs industriels malgré un fort recul de la construction automobile (dont l'indice base 100 en 2006 tombe à 54 points en 2016, contre 91 points pour l'ensemble des secteurs industriels du département) ;
- durant la période 2016 à 2022, la tendance se renverse au niveau national avec une augmentation de 3 points des effectifs industriels. Dans le département, l'augmentation est légèrement inférieure, de +2 points sur la même période. L'emploi breillien dans la construction automobile continue de chuter, passant de 54 à 38 points entre 2016 et 2022.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INDUSTRIEL PAR ANNÉE, ENTRE 2006 ET 2022



Source : fichier emploi salarié privé Urssaf.



Les principales évolutions et mutations des tissus industriels breilliens entre 2006 et 2022 selon les zones d'emploi



30 000

emplois industriels en 2022

-4 700

emplois industriels depuis 2006

ZONE D'EMPLOI DE RENNES

Les évolutions d'emploi dans le département et dans la zone d'emploi rennaise se confondent, du fait du poids structurant de cette dernière. La construction automobile, les industries plastiques et d'autres produits non minéraux, l'imprimerie ont perdu 9600 emplois. Ces pertes ont été compensées partiellement par des gains dans d'autres secteurs, dont les IAA (+3700), la fabrication de produits informatiques et électroniques (+500) ou la métallurgie et les industries métalliques (+400).

Le nombre d'emplois industriels a diminué entre 2006 et 2012, suivie d'une phase de stabilisation qui dure depuis une dizaine d'années, où les effectifs se maintiennent autour de 30 000 emplois. L'emploi industriel connaît des trajectoires différentes au sein de la zone d'emploi rennaise.

- Rennes Métropole concentre les pertes industrielles (-7 000 emplois) alors que les effectifs progressent dans la plupart des intercommunalités limitrophes.
- Les intercommunalités du Pays de Brocéliande connaissent des hausses d'effectifs significatives dans l'industrie (+850, soit +40%), ainsi que Châteaugiron Communauté, porté en grande partie par l'agroalimentaire (+1 400 emplois, soit +125%).
- Les Vallons de Haute Bretagne, Liffré Cormier Communauté et, dans une moindre mesure Bretagne Porte de Loire Communauté, sont trois territoires perdant de l'emploi industriel, respectivement -16%, -15% et -6% de leurs effectifs entre 2006 et 2022.



11 500

emplois industriels en 2022

+150

emplois industriels depuis 2006

ZONE D'EMPLOI DE VITRÉ

Dans la zone d'emploi de Vitré, les effectifs dans l'industrie sont restés stables durant toute la période, autour des 11 500 salariés. La fabrication électronique et l'agroalimentaire (+830 emplois) ont absorbé les pertes de l'industrie du meuble et les industries du textile et de la chaussure (-800 emplois).

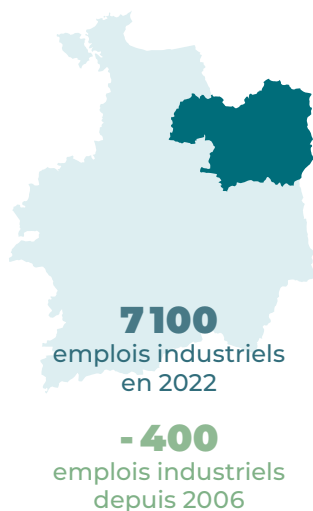
Cinq communes de cette zone d'emploi perdent 100 emplois industriels ou plus : Vitré (-215), La Guerche-de-Bretagne (-160), Châteaubourg (-115), Argentré-du-Plessis (-130) et Retiers (-100). Les communes connaissant des hausses d'emplois industriels significatives sont Étrelles (+850, en grande partie créés dans la fabrication de produits électroniques), Le Pertre (+130) et le Domagné (+100).

ZONE D'EMPLOI DE FOGÈRES

À Fougères, les secteurs industriels les plus touchés par les pertes d'emplois (totalisant une réduction de 1300 emplois) sont la fabrication de produits minéraux, la lunetterie, l'industrie automobile, la fabrication de chaussures, la robinetterie, et la plasturgie. En revanche, des créations d'emplois s'observent dans d'autres domaines, avec 1100 nouveaux emplois dans la fabrication d'articles de maroquinerie, la production de matières plastiques et les industries agroalimentaires.

Entre 2006 et 2022, les effectifs de l'industrie ont reculé de 5% dans la zone d'emploi. Cependant, les trajectoires diffèrent entre Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne :

- à Fougères Agglomération, après une diminution de 15% des emplois industriels de 2006 à 2015, une forte reprise s'amorce. La croissance de 22% entre 2015 et 2022 permet de dépasser légèrement (+2%) le niveau d'emploi de 2006 ;
- Couesnon Marches de Bretagne connaît une baisse similaire jusqu'en 2015 (-19%), suivie d'une stabilisation relative (+5% de 2015 à 2022). Le bilan 2006-2022 reste néanmoins négatif, avec une perte de 15% des effectifs industriels.

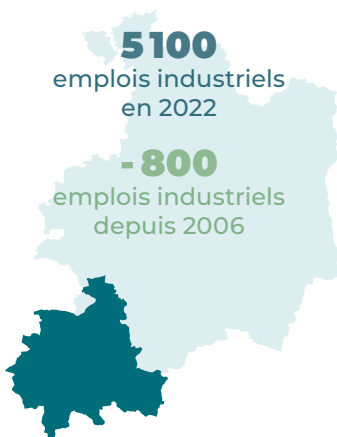


ZONE D'EMPLOI DE REDON

La désindustrialisation à Redon impacte les secteurs du caoutchouc et du plastique, de l'électronique, de l'automobile et des cosmétiques où 1000 emplois sont détruits. Les secteurs en croissance, dont les effectifs augmentent de 400 emplois (dans la métallurgie, l'alimentaire et la maintenance industrielle), ne parviennent pas à compenser entièrement les pertes d'autres secteurs.

Cette zone d'emploi, répartie sur trois départements différents, a perdu des emplois en Ille-et-Vilaine (-650) et dans le Morbihan (-250) mais en a gagné en Loire-Atlantique (+100).

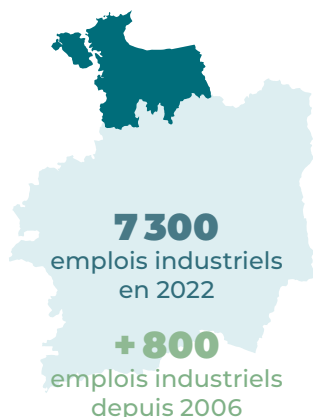
La baisse du nombre de salariés dans l'industrie est continue depuis 2006 dans Redon Agglomération : de 2 850 en 2006, les effectifs diminuent à 2 200 en 2022 (-23%). La communauté de communes de l'Oust à Brocéliande (intercommunalité située dans la partie morbihannaise du Pays de Redon), deuxième intercommunalité de la zone d'emploi, a maintenu ses effectifs stables pendant la période (1700 emplois en 2006 et 2022).



ZONE D'EMPLOI DE SAINT-MALO

À Saint-Malo, les destructions d'emplois dans les secteurs industriels fragiles sont limitées depuis 2006. Les secteurs en décroissance ont perdu 500 emplois, dont la moitié dans la fabrication d'équipements électriques, la maintenance industrielle, l'imprimerie. Ces pertes ont largement été compensées par les autres secteurs (+1300 emplois) dont l'industrie chimique (Groupe Roullier) et les IAA, moteurs de la croissance industrielle malouine. Au total, les effectifs industriels progressent de 800 emplois salariés (+13%) dont 350 créés par des entreprises de la Côte d'Émeraude et 450 par des entreprises de Saint-Malo Agglomération.

La trajectoire des effectifs industriels se découpe en deux temps dans la zone d'emploi malouine : entre 2006 et 2011, le territoire perd 400 emplois industriels. Puis à partir de 2012, la croissance de l'emploi reprend et crée 1 000 emplois jusqu'en 2022. Ce creux de 2011 et le pic de 2022 sont particulièrement marqués dans Saint-Malo Agglomération, et le sont dans une moindre mesure pour la Côte d'Émeraude.



Source : fichier emploi salarié privé Urssaf.

La part du secteur manufacturier dans l'emploi diminue depuis les années 1970

Le recensement de la population réalisé par l'Insee permet de prendre la mesure du recul de la part de l'industrie dans l'emploi depuis les années 70, en analysant le secteur d'emploi des actifs âgés de 25 à 54 ans.

Au regard de cet indicateur, la zone d'emploi de Rennes a connu de grandes mutations de son tissu économique : plus agricole et moins industrialisée que les autres métropoles en 1975, la capitale bretonne s'est fortement tertiairisée 40 ans plus tard.

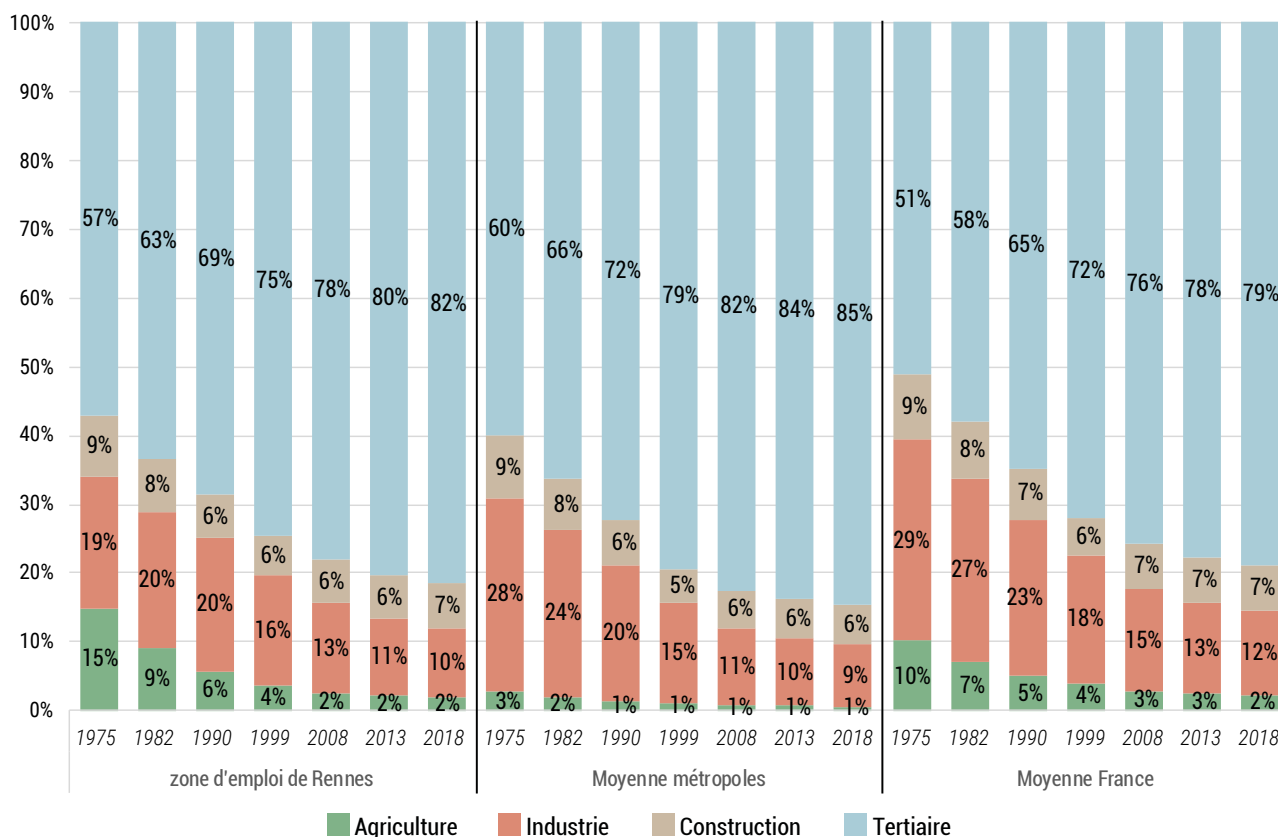
Le tissu économique de la zone d'emploi rennaise a enregistré une forte baisse du nombre d'actifs de 25 à 54 ans dans l'agriculture : le secteur occupait 15% de ces actifs en 1975 contre 2% en 2018. Rennes était, avec Brest, la métropole où l'agriculture occupait le plus d'actifs dans les années 70.

En 1975, l'industrie ne représentait que 19% des emplois à Rennes contre 28% en moyenne dans les autres métropoles. Cette part diminue jusqu'en 2018, mais moins fortement que dans les autres grands pôles urbains (-9 points à Rennes contre -19 points en moyenne dans les métropoles). La part de l'emploi industriel dans le total de l'emploi se stabilise à partir de 2008 à Rennes comme ailleurs en France.

La répartition de l'emploi dans les autres grands bassins d'emploi était bien plus hétérogène en 1975 qu'en 2018. Le poids de l'industrie était prépondérant dans certaines grandes agglomérations comme à Saint-Étienne (43%), Metz (37%) ou Lyon (36%) tandis que dans d'autres, l'industrie n'occupait qu'un actif sur cinq. À Toulouse, Montpellier, Nantes, Rennes et Brest, l'agriculture représentait entre 9% et 15% de l'emploi. L'emploi tertiaire n'occupait qu'entre 50 et 60% de l'emploi. En 2018, la répartition de l'emploi par secteur est plus homogène parmi les métropoles. L'emploi agricole emploie moins de 1% des actifs, l'industrie pèse en moyenne 9% et l'emploi tertiaire constitue entre 80 et 90% des emplois.

Dans les autres zones d'emplois breilliennes, la part de l'industrie dans l'emploi a peu évolué entre 1975 et 2018 à Saint-Malo (-1 point) et à Redon (-3 points). L'industrie recule davantage à Fougères, de -9 points, alors qu'elle se renforce de +11 points à Vitré. Dans ces zones, et en particulier à Redon et à Vitré, les actifs quittent massivement les champs pour gagner les bureaux ou les usines : respectivement 39% et 44% des actifs de Redon et de Vitré travaillaient dans le monde agricole en 1975 contre 6% en 2018.

PART DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 1975 ET 2018 DANS LA ZONE D'EMPLOI DE RENNES ET EN FRANCE



Source : Insee, structuration de la population active 25-54 ans selon le secteur d'activité.

34% des actifs travaillant dans l'industrie sont des femmes

20 000 FEMMES TRAVAILLENT DANS L'INDUSTRIE EN ILLE-ET-VILAINE

D'après les données 2021 du recensement de la population de l'Insee, 34% des actifs employés par les industries breilliennes sont des femmes. Cette part est de 3 points supérieure à la moyenne nationale (31%) et varie fortement en fonction des secteurs industriels observés. Les données présentées dans cette partie sont renseignées au lieu de travail des actifs.

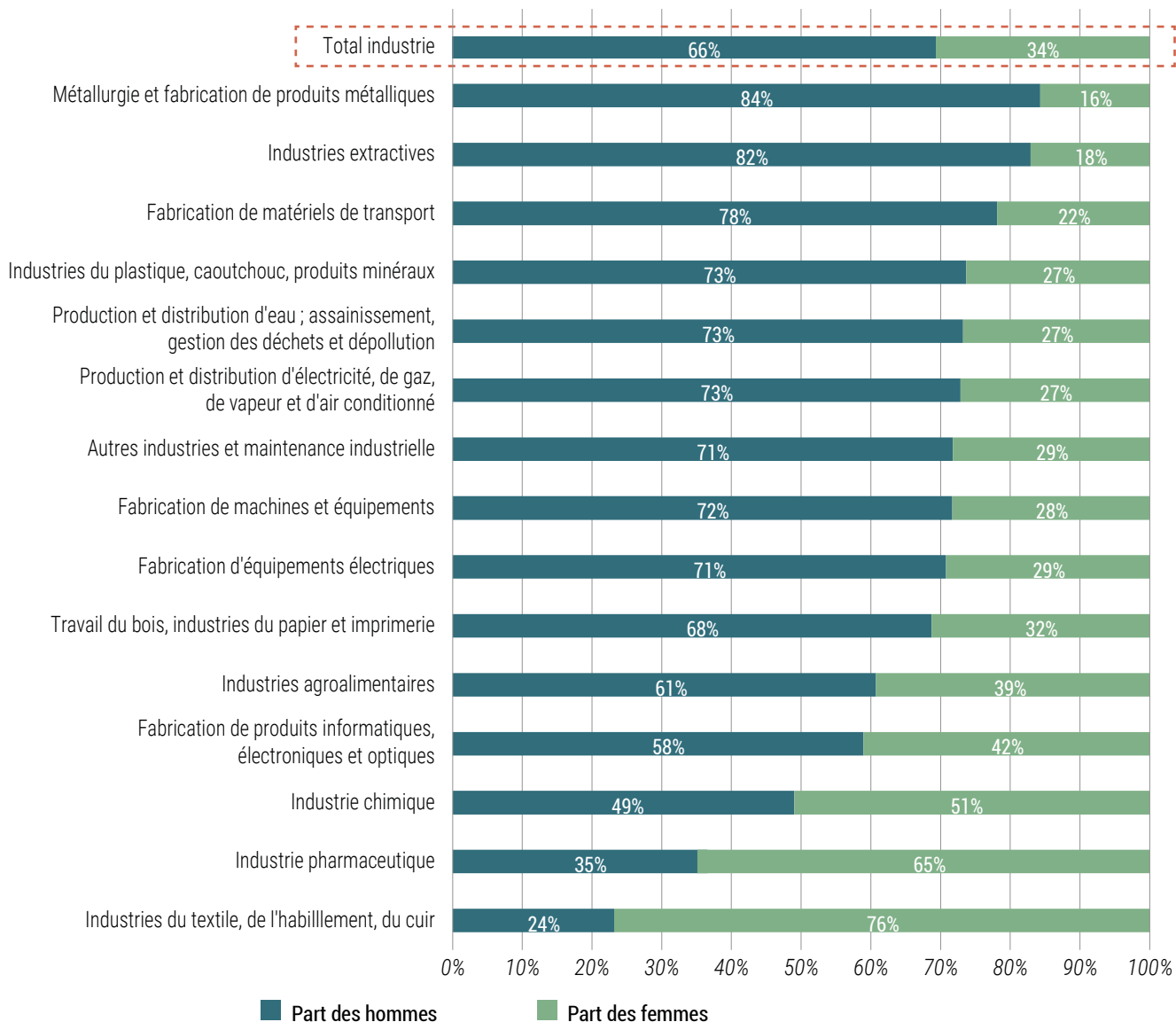
Trois secteurs industriels sur quinze en Ille-et-Vilaine emploient plus de femmes que d'hommes : l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et les industries du textile, du cuir et de l'habillement. En revanche, les secteurs de la métallurgie, de la fabrication de produits métalliques et des industries extractives comptent moins de 20% de femmes. Les industries agroalimentaires, premier secteur industriel du département, emploient 39% de femmes.



PAR RAPPORT À LA MOYENNE NATIONALE, DIX SECTEURS INDUSTRIELS BREILLIENS AFFICHENT UNE PLUS GRANDE PROPORTION D'EFFECTIFS FÉMININS

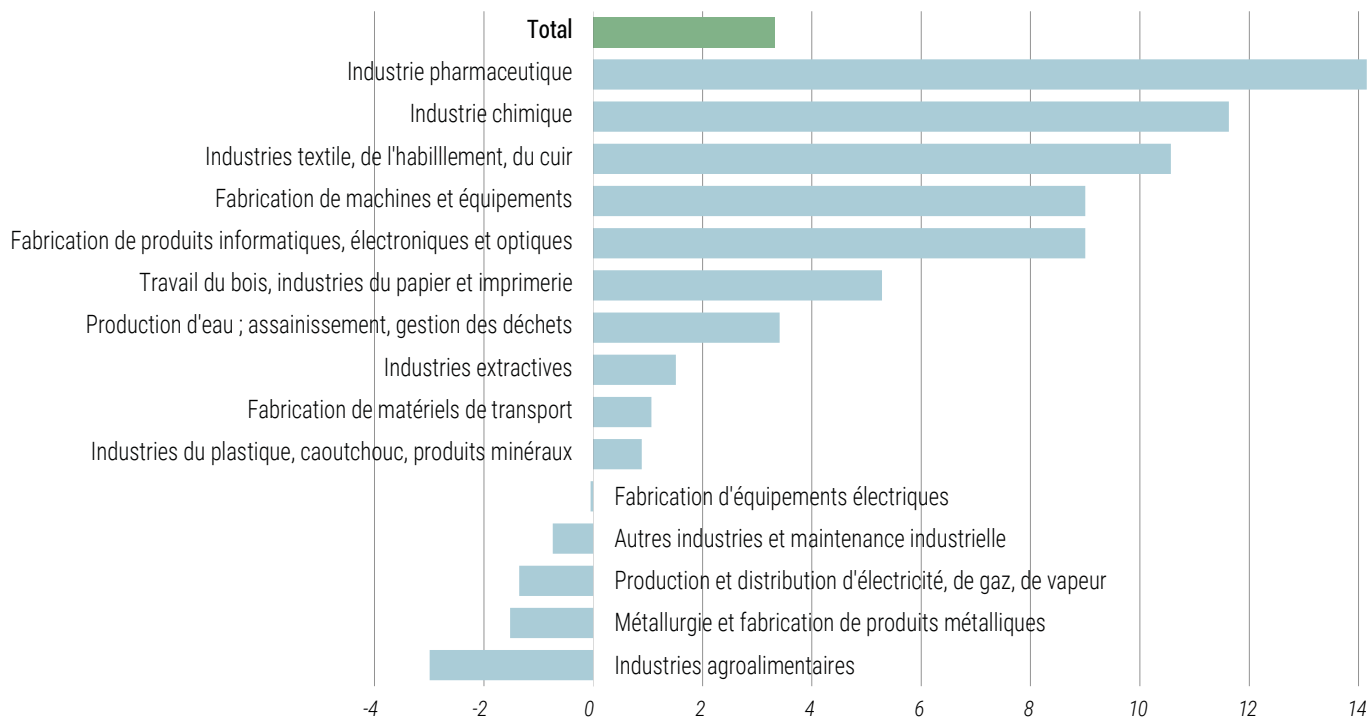
Ces derniers sont particulièrement plus nombreux dans l'industrie pharmaceutique, l'industrie chimique et les industries textiles, de l'habillement et du cuir avec respectivement 14, 12 et 11 points de plus qu'ailleurs en France.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR GENRE ET PAR SECTEUR INDUSTRIEL EN ILLE-ET-VILAINE (2021) – AU LIEU DE TRAVAIL



Source : Insee, RP2021. Traitements Audiar.

PART DES FEMMES PAR SECTEUR INDUSTRIEL BRETEILLIEN – ÉCART EN POINTS AVEC LA MOYENNE NATIONALE



Source : Insee, RP2021. Traitements Audiar.

L'agroalimentaire, qui représente un tiers des salariés de l'industrie dans le département, emploie en proportion moins de femmes que dans le reste du pays (trois points de moins).

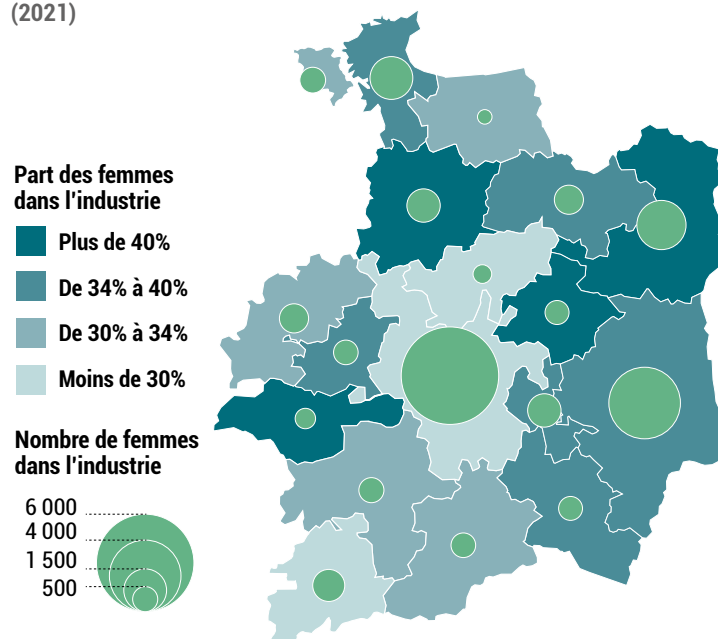
Les dix secteurs breteilliens affichant une proportion de femmes supérieure à la moyenne nationale emploient 10 000 femmes contre 8 500 si leur composition reprenait la répartition hommes-femmes nationale. À l'inverse, les quatre secteurs où la part des femmes est inférieure à la moyenne française emploient également 10 000 femmes. Ce nombre s'élèverait à près de 11 000 si ces secteurs alignaient leurs ratios sur ceux observés au niveau national.

- Liffré Cormier Communauté a un taux de féminisation particulièrement élevé dans la fabrication de machines et équipements (56% contre 29% dans le département) ;
- dans l'industrie de la métropole rennaise, la présence féminine est moins marquée, notamment dans certains secteurs où les taux de féminisation sont particulièrement bas, reflétant une tendance nationale. C'est le cas de la construction automobile comptant seulement 20% de femmes et de la fabrication de produits en caoutchouc, plastique et autres minéraux (incluant des sous-traitants automobiles), qui affiche un taux de 26%.

L'INDUSTRIE EST PLUS FÉMINISÉE EN BRETAGNE ROMANTIQUE OU À FOUGÈRES AGGLOMÉRATION (42% CHACUN) QUE DANS RENNES MÉTROPOLE (30%)

- À Fougères Agglomération, certains secteurs industriels sont majoritairement occupés par des femmes : l'industrie pharmaceutique (79%), les industries du textile, de l'habillement et du cuir (78%) et l'industrie chimique (55%) ;
- en Bretagne Romantique, les deux principaux secteurs industriels affichent une forte présence féminine. La fabrication de machines et d'équipements compte 40% de femmes dans ses effectifs, tandis que la fabrication de produits informatiques et électroniques en compte 54% ;
- Brocéliande Communauté dispose d'industries agroalimentaires plus féminisées qu'ailleurs dans le département (52%, soit 13 points de plus que la moyenne départementale) ;

PART DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE PAR INTERCOMMUNALITÉ (2021)



Les actifs breilliens dans l'industrie sont moins qualifiés qu'ailleurs

45% des actifs breilliens travaillant dans l'industrie appartiennent à la catégorie socioprofessionnelle (CSP) des ouvriers, soit 5 points de plus que la moyenne nationale. Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent quant à eux 15% des actifs dans l'industrie du département, soit 4 points de moins qu'en France (19%).

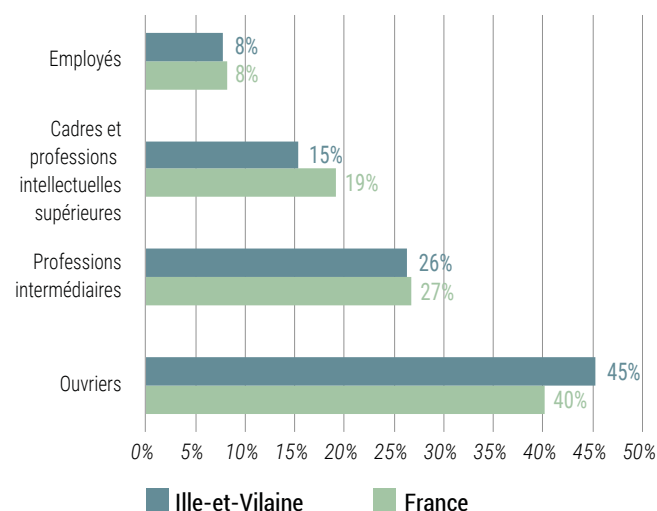
Ces écarts témoignent d'une industrie en Ille-et-Vilaine moins qualifiée qu'ailleurs, au regard des catégories socioprofessionnelles. La plupart des territoires d'Ille-et-Vilaine présentent un taux de cadres et de professions intellectuelles supérieures compris entre 10% et 14%. Les intercommunalités avec les taux les plus bas sont Couesnon Marches de Bretagne (12%), Liffré-Cormier Communauté (7%) et Montfort Communauté (8%). Rennes Métropole se distingue par la part la plus importante de cette CSP dans l'industrie (21%), ainsi que la Côte d'Émeraude (18%) et la Bretagne Romantique (17%).

La part des ouvriers dans le total des actifs travaillant pour l'industrie dépasse 50% dans certains territoires comme Couesnon Marches de Bretagne (62%), Montfort Communauté (56%) ou Saint-Méen Montauban (53%). Cette catégorie est moins représentée à Château-giron Communauté (47%), Saint-Malo Agglomération (41%) ou Rennes Métropole (37%), où les professions intermédiaires sont plus nombreuses dans l'industrie.

Par rapport aux autres secteurs économiques breilliens, l'industrie se distingue par une forte proportion d'ouvriers, atteignant 45%, soit 24 points de plus que dans les autres secteurs. En contrepartie, les employés y sont beaucoup moins nombreux (8% contre 25% pour l'ensemble de l'économie), tout comme les cadres et professions intellectuelles supérieures (15% contre 23%).

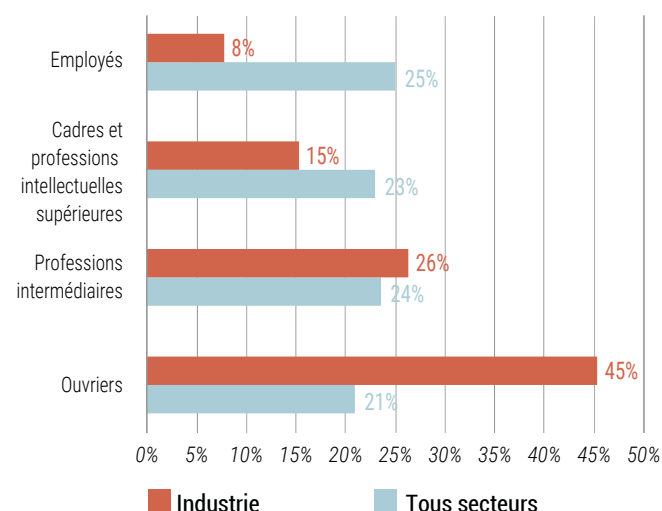
Ces chiffres sont aussi à relativiser puisqu'une part importante des cadres nécessaires au fonctionnement de l'industrie ne sont pas employés par un établissement industriel mais dans un établissement externalisé, classé dans le tertiaire.

RÉPARTITION DES ACTIFS TRAVAILLANT DANS L'INDUSTRIE, PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE En Ille-et-Vilaine et en France - Au lieu de travail (2021)



Source : Insee, RP2021. Traitements Audiar.

RÉPARTITION DES ACTIFS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE En Ille-et-Vilaine - Industrie et tous secteurs - Au lieu de travail (2021)



Source : Insee, RP2021. Traitements Audiar.



L'EMPLOI DANS « L'ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL » BRETEILLIEN

Ce chapitre vise à enrichir l'approche traditionnelle de l'industrie, basée sur la nomenclature d'activités Insee, en ouvrant l'analyse aux emplois relevant du secteur tertiaire associé à l'industrie.

Qu'est-ce que l'écosystème industriel ?

L'APPROCHE « ÉCOSYSTÉMIQUE » TIENT COMPTE DU TERTIAIRE INDUSTRIEL

La définition proposée par l'Audiar de l'écosystème industriel¹ reprend le périmètre de l'industrie défini par l'Insee auquel sont ajoutés :

- tous les établissements tertiaires appartenant à un groupe industriel : l'ensemble des emplois d'un groupe industriel est ainsi pris en compte (productifs, fonctions support, direction, etc.) ;
- les activités classées dans des secteurs tertiaires par l'Insee, ayant dans les faits une activité industrielle (usine numérique) ou fournissant des services aux industriels (logiciel industriel, prestations de conseil et d'ingénierie, logistique, commerce de gros à destination de l'industrie) ;
- la logistique à vocation industrielle est ajoutée à l'écosystème industriel, celle-ci étant aujourd'hui en grande partie externalisée par les groupes industriels.

La source du GIP - Modernisation des Déclarations Sociales (MDS) est utilisée pour évaluer le nombre d'emplois dans l'écosystème. Les emplois sont comptés en équivalent temps plein dans cette source, contrairement à l'Urssaf qui calcule en nombre de contrats. Le mode de comptage en équivalent temps plein affiche mécaniquement un volume inférieur au mode de comptage en contrats, certains salariés étant employés en temps partiel².

¹ Sources : le fichier Sirene de l'Insee, les descriptifs d'activité du bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (bodacc) et les informations mises à disposition par la base de données de Cap Financials ont servi de base de travail pour qualifier le tertiaire industriel. Voir méthodologie en annexes pour plus de précisions.

² Voir précisions en annexes pour en savoir plus sur la méthode de calcul des emplois utilisée par le GIP-MDS.

L'ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL ET LE PÉRIMÈTRE INSEE DE L'INDUSTRIE



* **Industries intermédiaires** : les fabricants de biens intermédiaires, utilisés par tous types d'industries, ayant pour finalité d'être détruits lors du processus de fabrication ou incorporés dans un produit fini.

** **Industries des ressources** : les industries produisant et distribuant de l'électricité, de l'eau ; les entreprises en charge du recyclage et du traitement des déchets ; les industries extractives..

*** **Logistique** : le « transport de fret interurbain » et « l'entreposage et stockage » sont les secteurs retenus — à l'exception de la logistique destinée aux commerces, les centrales d'achat et la distribution aux GMS. La logistique est comptabilisée dans le secteur tertiaire par l'Insee.

Source : Audiar.

L'INDUSTRIE COMPTE 21 500 EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES SI L'ON ADOPTE UNE APPROCHE PAR « ÉCOSYSTÈME »

L'industrie selon une approche traditionnelle compte 51500, producteurs et transformateurs hors industrie exclus soit 17% des emplois privés du département. La lecture écosystème apporte 21500 emplois supplémentaires, portant la part de l'industrie à 24% des effectifs privés. Au total, l'écosystème industrie regroupe 73000 emplois à temps plein.

Certains secteurs de l'industrie sont concernés par des réintégrations significatives d'emplois tertiaires :

- de nombreuses entreprises locales disposent d'établissements supports rattachés à des groupes agroalimentaires, près de 3 000 emplois tertiaires supplémentaires ont ainsi été rattachés aux industries agroalimentaires (GLD Services, Traiteur de Paris, Lactalis Nutrition Santé) ;
- environ 900 emplois dispersés dans une vingtaine de codes d'activités de l'Insee sont réintégrés dans la production et la distribution d'énergie (Engie Bioz, Biogaz Planet France, Émeraude Solaire, Eneria...) ;
- une trentaine d'établissements rassemblant 800 emplois ont été réattribués à la fabrication d'équipements et de fournitures industriels (Eiffage Énergie Systèmes, Axima Réfrigération France, MS Industrie) ;
- les emplois dans la fabrication de matériaux et d'éléments pour la construction augmentent d'environ 750 ETP (Portalp France, Sedec Constructions, SAS Rête Menuiserie...).

Quatre secteurs classés en tertiaire par l'Insee sont intégrés à l'écosystème industriel :

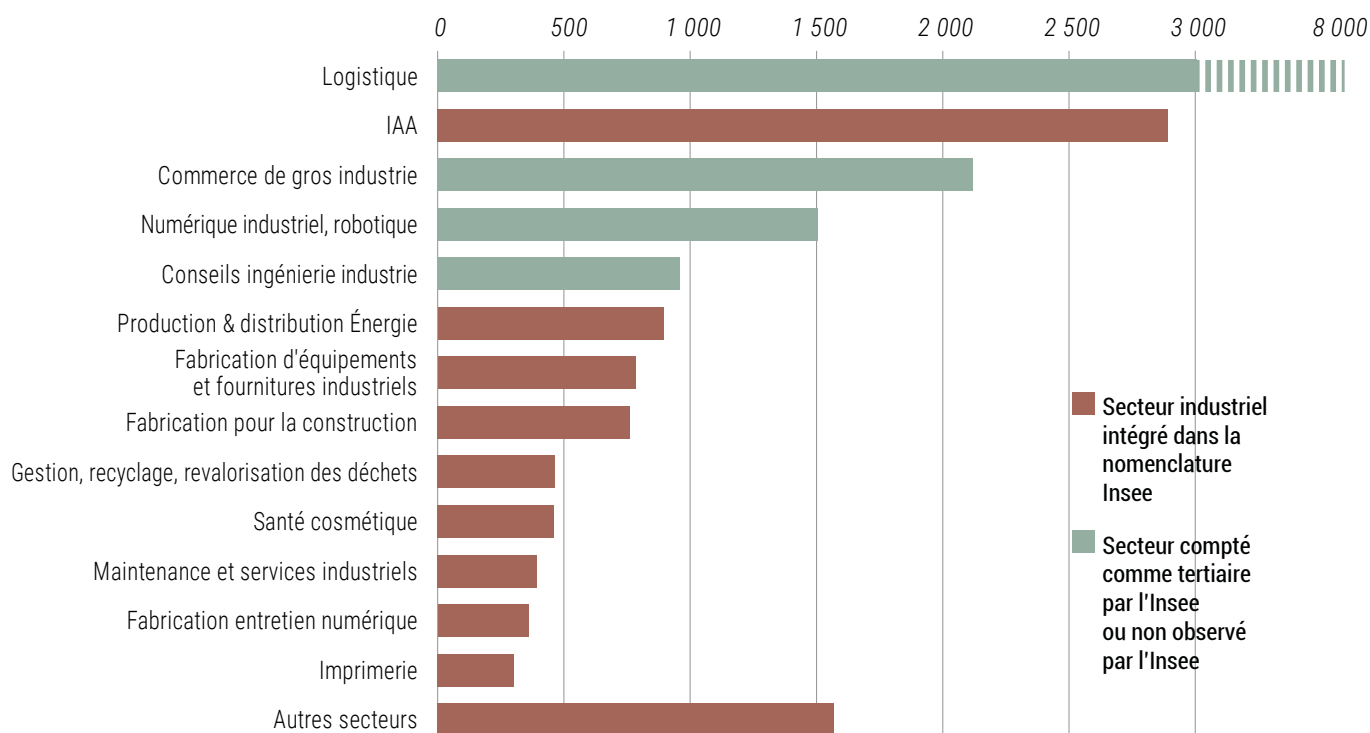
- les activités logistiques faisaient auparavant partie intégrante des entreprises industrielles. Cependant, la tendance des groupes industriels à se concentrer sur leurs activités principales a conduit à l'externalisation de certaines fonctions, dont la logistique dès les années 1980. Celle-ci est aujourd'hui catégorisée par l'Insee dans le secteur tertiaire. Environ 8 000 emplois sont ajoutés à l'écosystème industriel, après réintégration des emplois dans la logistique à vocation industrielle¹. On retrouve dans ce secteur des entreprises comme les Transports Désert (plus de 300 emplois), les Transports Gelin (plus de 300 emplois), Gefco (entre 100 et 200 emplois) ;
- le commerce interentreprises distribuant des équipements, outils et fournitures à destination des industriels n'est que partiellement observé par l'Insee. Ce secteur cumule environ 2000 emplois dans le département (Stockmeier France distribue des matières premières à l'industrie, Lavance Équipements commercialise du matériel de levage...).

Deux secteurs de « niche » n'existent pas dans la nomenclature de l'Insee :

- les secteurs de la robotique, du numérique au service de l'industrie et du spatial regroupent 1 500 emplois (Syrlinks, OET, Thrustmaster, BlueKango) ;
- plus de 1000 salariés travaillent dans des entreprises d'ingénierie et de conseil pour l'industrie (Segula Technologies, laboratoire MyLab, Blue West, Bee Engineering, Excent France...).

¹ La logistique à vocation industrielle comprend le fret interurbain, la manutention et le stockage. Ont été exclus la logistique de proximité, les centrales d'achat et les établissements de la logistique de la grande distribution.

LES EMPLOIS INDUSTRIELS AJOUTÉS PAR LA LECTURE ÉCOSYSTÈME AUDIAR



Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements Audiar.



LES ACTIVITÉS DU NUMÉRIQUE INDUSTRIEL, DE LA ROBOTIQUE ET DU SPATIAL REGROUPENT ENVIRON 1500 EMPLOIS

Ce secteur illustre l'hybridation et la tertiarisation de l'industrie observée notamment par Pierre VELTZ dans son ouvrage *La Société hyper-industrielle*². Pourtant orientées vers des marchés industriels, ces entreprises développant des technologies et produits industriels innovants (robotique, logiciel, spatial) n'appartiennent pas au secteur industriel dans la nomenclature de l'Insee. Dans cette lecture écosystème où « tout acteur économique travaillant directement pour l'industrie » est pris en compte dans notre grille de lecture, ces entreprises technologiques forment un nouveau secteur orienté autour des nouvelles technologies dans l'industrie.

² « *La Société hyper-industrielle : le nouveau capitalisme productif* » de Pierre VELTZ, 2017.

Près de 60 établissements employeurs sont actifs dans le numérique orienté exclusivement vers des technologies industrielles, dans la robotique ou le spatial. Ces entreprises emploient l'équivalent de 1500 emplois à temps complet.

BlueKango (certifications, gestion des non-conformités, prévention des accidents et risques environnementaux), Creative Ingénierie (logiciels industriels), Stelog (gestion et suivi des stocks), Elsys Design (systèmes électroniques embarqués) ou encore Alten (Ingénierie IT, électronique embarquée) et Moovency (prévention des TMS dans l'industrie), OET (en partie sur la robotique et informatique industrielle) sont des exemples d'entreprises technologiques orientés vers des clients industriels.

LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES DES « RESSOURCES ET DE L'ÉNERGIE » CUMULENT 6300 EMPLOIS

Quatre secteurs peuvent être rassemblés sous la thématique des industries des « ressources et énergies » :

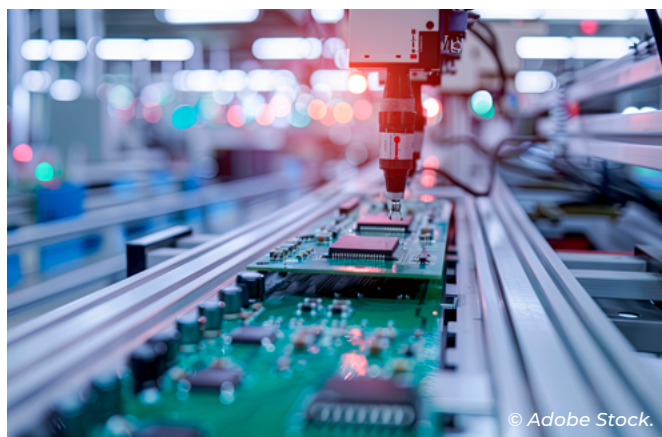
- les acteurs économiques de la production et distribution de l'énergie (2 600 emplois) ;
- les entreprises en charge de la gestion, recyclage, revalorisation des déchets (2 200 emplois) ;
- la production et distribution de l'eau (1 000 emplois) ;
- les industries extractives (400 emplois).



© Arnaud Loubry / Rennes, Ville et Metropole.

Au total, ces industries des ressources et de l'énergie cumulent 6 300 emplois répartis dans plus de 250 établissements employeurs — soit autant d'emplois que dans les industries des mobilités (6 400 emplois). **9% des emplois salariés** industriels bretonnais sont employés dans l'un de ces quatre secteurs.

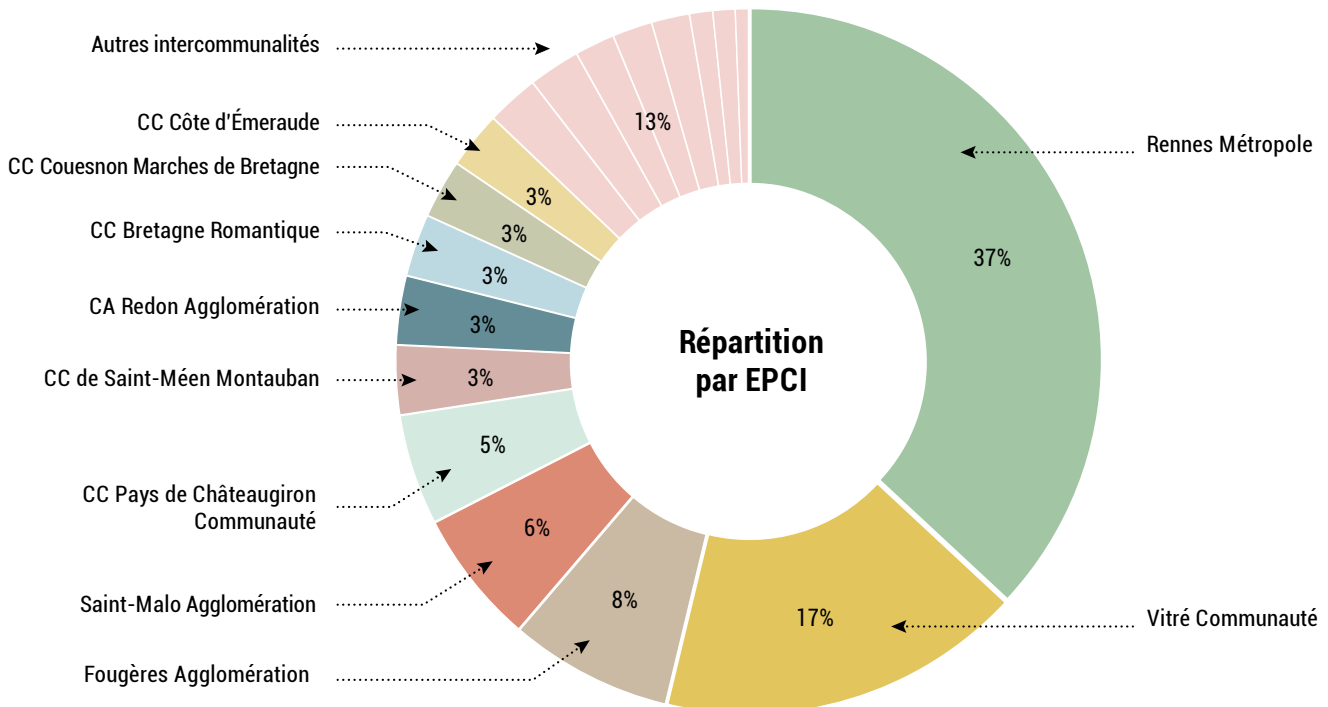
Le secteur compte plusieurs employeurs structurants : Enedis (plus de 500 emplois), Engie Energies Services (entre 200 et 500 emplois), EDF (entre 200 et 500 emplois), Suez (entre 200 et 500 emplois), SPL Eau du Bassin Rennais (entre 100 et 200 emplois), Chimirec (entre 100 et 200 emplois). Le secteur bretonnais de l'énergie est aussi constitué de TPE et PME positionnées sur les énergies renouvelables : Lumioo, Energi'IV, See You Sun, Vensolair, New R...



© Adobe Stock.

Des intercommunalités breilliennes aux profils industriels différenciés

RÉPARTITION DE L'EMPLOI DE L'ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL PAR INTERCOMMUNALITÉ BREILLIENNE



Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements Audiar.

RENNES MÉTROPOLE

Près de 27 000 emplois de l'écosystème industriel sont recensés dans Rennes Métropole, soit 37% des emplois breilliens.

Rennes (5 600 emplois), Chartres-de-Bretagne (3 200 emplois), Cesson-Sévigné (3 200 emplois), Bruz (1 900 emplois) et Saint-Jacques-de-la-Lande (1 700 emplois), Vern-sur-Seiche (1 500 emplois) et Le Rheu (1 200 emplois) sont les sept communes de la métropole comptant plus de 1 000 emplois. Elles cumulent 18 000 emplois au total.

L'industrie dans Rennes Métropole est moins spécialisée dans les industries agroalimentaires en comparaison du reste du département. Les industries intermédiaires forment un autre secteur sous-représenté dans la métropole.

Les secteurs surreprésentés dans la métropole sont les industries des mobilités, les industries des ressources et de l'énergie et le numérique industriel, la robotique et le spatial.

VITRÉ COMMUNAUTÉ

Vitré Communauté compte 12 000 emplois dans ses secteurs industriels (17% de l'industrie breilliennne) dont 4 300 à Vitré, 1 800 à Châteaubourg et à Étrelles. L'intercommunalité dispose d'un tissu industriel plus spécialisé dans les IAA que dans le reste de l'Ille-et-Vilaine, ainsi que dans la fabrication de produits électroniques.

Deux secteurs sont sous-représentés dont les industries des mobilités et la fabrication d'équipements industriels.

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

L'industrie de Fougères Agglomération emploie près de 5 000 salariés dont 2 300 à Fougères, 700 à Javené et à la Selle-en-Luitré. Les IAA occupent une place moins importante dans le tissu industriel fougérais.

L'industrie de la santé, les industries des mobilités, l'industrie d'équipements à la personne et les industries intermédiaires sont quatre secteurs surreprésentés à Fougères Agglomération, rassemblant plus de 50% des emplois industriels. La maintenance industrielle et la fabrication de produits électroniques sont peu implantées à Fougères Agglomération.

SAINT-MALO AGGLOMÉRATION

L'agglomération malouine compte plus de 4 000 emplois dans l'industrie (6% de l'emploi industriel d'Ille-et-Vilaine), suivant une répartition par secteur proche de la moyenne départementale. Le premier secteur employeur est l'industrie agroalimentaire, qui regroupe un tiers des emplois dans l'industrie de Saint-Malo Agglomération. L'industrie de la production et distribution d'eau est plus marquée qu'ailleurs. Le seul secteur sous-représenté dans cet écosystème industriel relève de la fabrication et maintenance électronique.

SPÉCIFICITÉS DE RENNES MÉTROPOLÉ - Poids des secteurs dans l'emploi privé industriel

Secteur	Rennes Métropole	Ille-et-Vilaine	Ille-et-Vilaine sans Rennes Métropole
Industries agroalimentaires	14%	26%	34%
Industries intermédiaires	4%	6%	7%
Industries des mobilités	12%	9%	8%
Numérique industriel, robotique	5%	< 1%	< 1%

Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS. Retraitements Audiar.

SPÉCIFICITÉS DE VITRÉ COMMUNAUTÉ - Poids des secteurs dans l'emploi privé industriel

Secteur	Vitré Communauté	Ille-et-Vilaine	Ille-et-Vilaine sans Rennes Métropole
Industries agroalimentaires	40%	26%	34%
Fabrication de produits électroniques	11%	6%	7%
Industries des mobilités	5%	9%	8%
Fabrication d'équipements industriels	2%	5%	4%

Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS. Retraitements Audiar.

SPÉCIFICITÉS DE FOUGÈRES AGGLOMÉRATION - Poids des secteurs dans l'emploi privé industriel

Secteur	Fougères Agglomération	Ille-et-Vilaine	Ille-et-Vilaine sans Rennes Métropole
Industries agroalimentaires	7%	26%	34%
Industrie de la santé	14%	4%	4%
Industries des mobilités	15%	9%	8%
Fabrication d'équipements de la personne	12%	1%	2%
Industries intermédiaires	13%	6%	7%

Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS. Retraitements Audiar.

SPÉCIFICITÉS DE SAINT-MALO AGGLOMÉRATION - Poids des secteurs dans l'emploi privé industriel

Secteur	Saint-Malo Agglomération	Ille-et-Vilaine	Ille-et-Vilaine sans Rennes Métropole
Industries agroalimentaires	33%	26%	34%
Industrie de l'eau	7%	4%	4%
Fabrication maintenance électronique	3%	6%	7%

Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS. Retraitements Audiar.

AUTRES INTERCOMMUNALITÉS

Cinq intercommunalités breilliennes sont fortement spécialisées dans les industries agroalimentaires : la Communauté de communes de Montfort-sur-Meu (87% de l'emploi industriel), la Roche aux Fées (69%), Saint-Méen Montauban (61%), Couesnon Marches de Bretagne (65%), Châteaugiron Communauté (44%).

Bretagne Romantique, où sont implantées les entreprises Sanden Manufacturing et Delta Dore, est spécialisé dans la fabrication électronique (28%) et la fabrication d'équipements/fournitures industriels (27%). L'intercommunalité compte très peu d'emplois dans les IAA.

Liffré Cormier Communauté se démarque dans la fabrication et la maintenance électronique (44% des emplois – Canon Bretagne) tandis que les Vallons de Haute Bretagne sont positionnés sur l'industrie des mobilités (30%) et la fabrication pour la construction (28%).

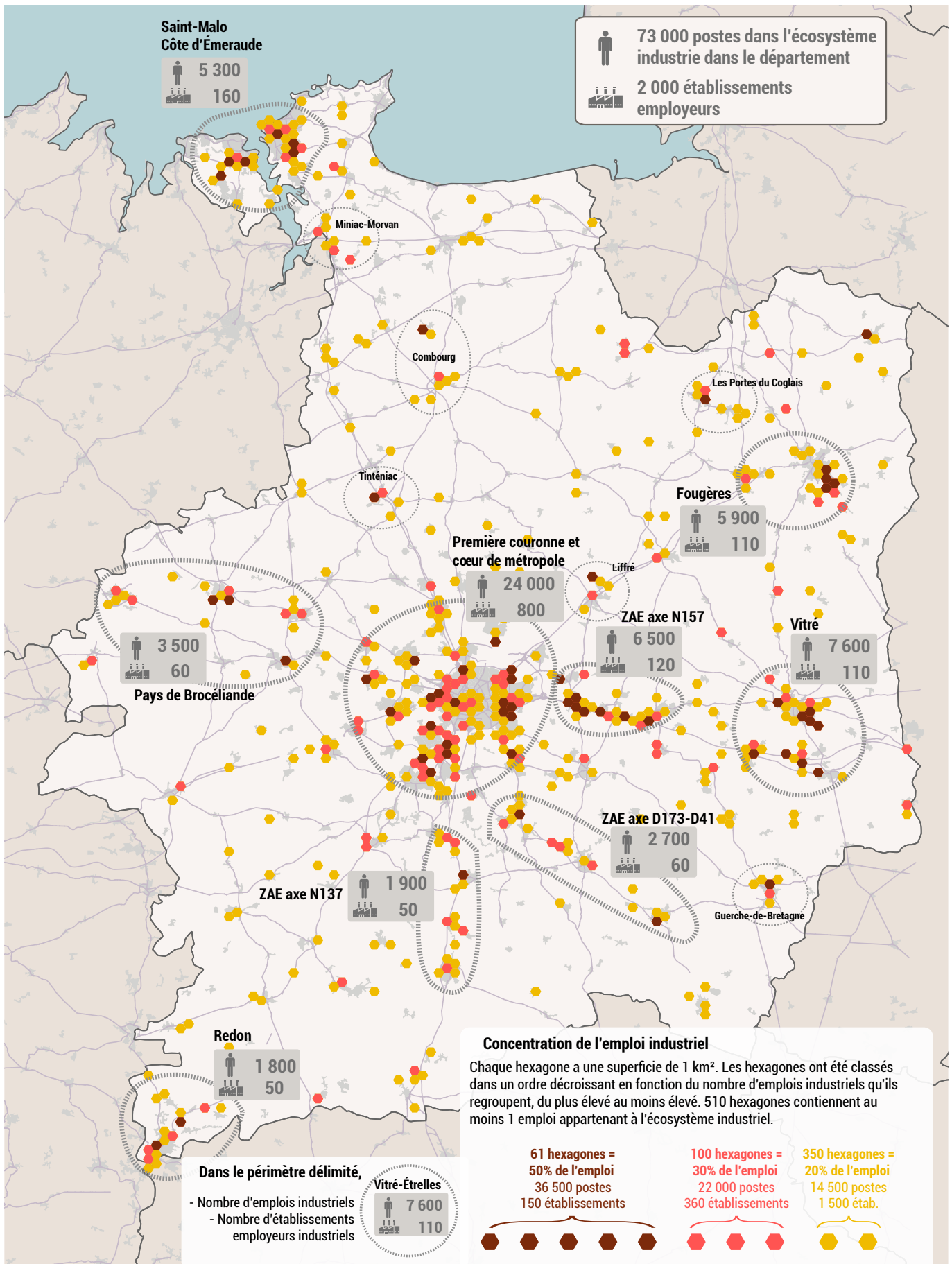
La logistique industrielle emploie un tiers des emplois industriels à Châteaugiron Communauté (33%) — le long de l'axe N157 — et à Bretagne Porte de Loire Communauté (34%). Ce secteur regroupe 10% des emplois à Saint-Malo Agglomération, Fougères Agglomération, Vitré Communauté et Rennes Métropole.



TOP 10 DES EMPLOYEURS DE L'ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL EN ILLE-ET-VILAINE

Entreprise	Tranche d'effectif (en ETP)	Secteur	Commune(s)
Stellantis	Plus de 2 000	Industrie automobile	Chartres-de-Bretagne
Société Vitreenne d'abattage	Plus de 1 000	IAA	Vitré
Bridor	Plus de 500	IAA	Servon-sur-Vilaine
Olga	Plus de 500	IAA	Noyal-sur-Vilaine, Châteaubourg, Châteaugiron
Safran Electronics & Defense	Plus de 500	Industrie aéronautique	Fougères
Thalès	Plus de 500	Fab. produits électroniques	Étrelles
Cooperl	Plus de 500	IAA	Montfort-sur-Meu, Montreuil-sous-Pérouse
Boucher Services	Plus de 500	IAA	Rennes
Timac Agro	Plus de 500	Nutrition végétale et animale	Saint-Malo
Cooper Standard	Plus de 500	Industrie automobile	Vitré
M-Extend	Plus de 500	Fab. matériel agricole	Acigné
Sanden Manufacturing	Plus de 500	Industrie automobile	Tinténiac
Oberthur Fiduciaire	Plus de 500	Imprimerie	Chantepie

Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements Audiar.



Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements Audiar.



© Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole.

Une dizaine de pôles et d'axes à vocation industrielle dans le département

Les 73 000 emplois industriels breilliens sont implantés dans le cœur de métropole et la première couronne rennaise (plus de 24 000 emplois), ainsi que dans les autres grandes et moyennes agglomérations du département : à Saint-Malo/Côte d'Émeraude (5 300 emplois), Vitré et Fougères (7 600 et 5 900 emplois).

Certains axes routiers, les longs desquels ont été aménagées des zones d'activités économiques, accueillent de l'emploi industriel : N157 (6 500 emplois), D41-D173 (2 700 emplois) et la N137 (1 900 emplois). **En Ille-et-Vilaine, 9 emplois industriels sur 10 sont implantés dans des zones d'activités** contre environ 6 sur 10 pour le reste de l'économie privée.

En dehors des axes et agglomérations cités, 6 pôles industriels secondaires comptant de 500 à 1 000 emplois ont été identifiés (Tinténiac, Combourg, Les Portes du Coglais, La Guerche de Bretagne, Liffré, Miniac-Morvan).

L'activité industrielle, cartographiée sous le prisme de l'emploi, est installée dans tout le département et se lit à travers quatre catégories de territoires : la métropole, les grandes et moyennes communes, les axes industriels et les petites communes ou les sites de production isolés.

EMPLOIS DANS L'ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL

Par typologie de territoire

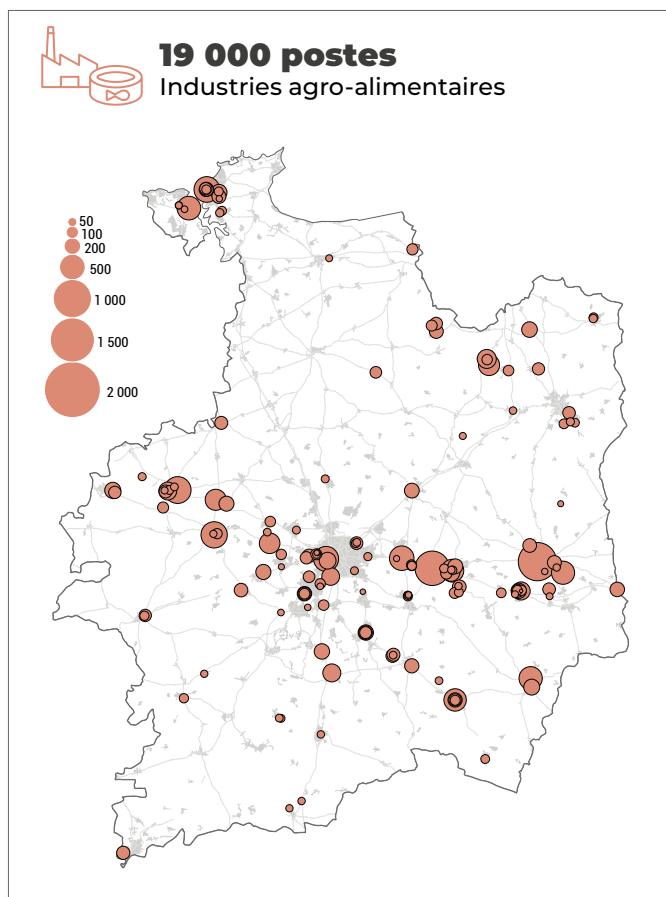
Catégorie	Nombre de postes	Répartition emploi	Commentaire territoires
Cœur de métropole	24 000	33 %	Cœur de métropole, 1 ^{ère} couronne rennaise
Grandes et moyennes communes	20 500	28 %	Saint-Malo, Vitré, Fougères, Redon
Axes à vocation industrielle	11 000	15 %	N157, N137, D173-D41
Petites communes et industrie rurale	17 500	24 %	Montauban-de-Bretagne, Guipry-Messac, Tinténiac, Les Portes du Coglais, Dol-de-Bretagne...
Total Ille-et-Vilaine	73 000	100 %	

Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements Audiar.



© Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole.

Cartes détaillées des industries en Ille-et-Vilaine



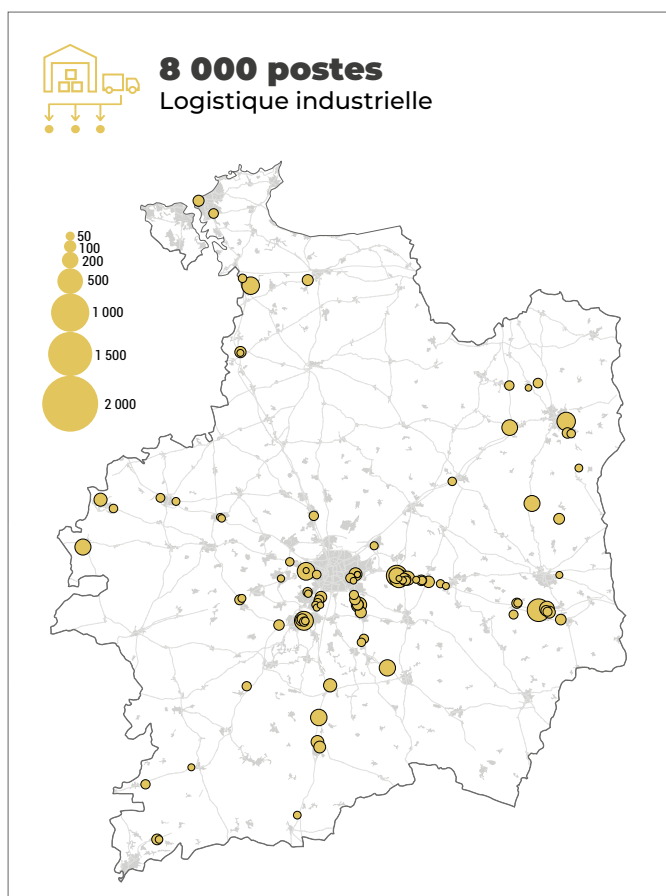
LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Les industries agroalimentaires sont implantées dans la plupart des territoires breilliens, à l'exception du sud-ouest et du nord du département (hors Saint-Malo/Dinard). Elles se concentrent majoritairement le long d'axes routiers : Rennes-Paris, Saint-Brieuc et, dans une moindre mesure, Rennes-Nantes et Rennes-Angers.

Plusieurs secteurs géographiques concentrent l'emploi agroalimentaire. Le Pays de Brocéliande, les zones d'activités de Noyal-sur-Vilaine/Brécé/Châteaubourg, ainsi que Vitré et ses communes limitrophes regroupent chacun environ 3 000 emplois. Saint-Malo/Dinard et le Pays de Fougères comptent chacun près de 2 000 emplois dans ce secteur. La métropole rennaise en totalise environ 4 000, y compris les fonctions supports des groupes industriels agroalimentaires.

85% de l'emploi industriel dans les IAA est implanté en ZAE.

La Société Vitréenne d'abattage (Vitré), Bridor (Servon-sur-Vilaine), la Cooperl (Montfort-sur-Meu, Montreuil-sous-Pérouse), Timac Agro (Saint-Malo) ou Bouchers Services (Rennes) sont parmi les plus grands employeurs de l'agroalimentaire dans le département.



LA LOGISTIQUE À VOCATION INDUSTRIELLE

L'emploi logistique suit une répartition géographique proche de celle des industries agroalimentaires. Ce secteur privilégie l'installation de sites près des axes routiers majeurs et dans les zones d'activités.

La logistique est davantage installée le long des axes de Rennes-Paris et de Rennes-Nantes.

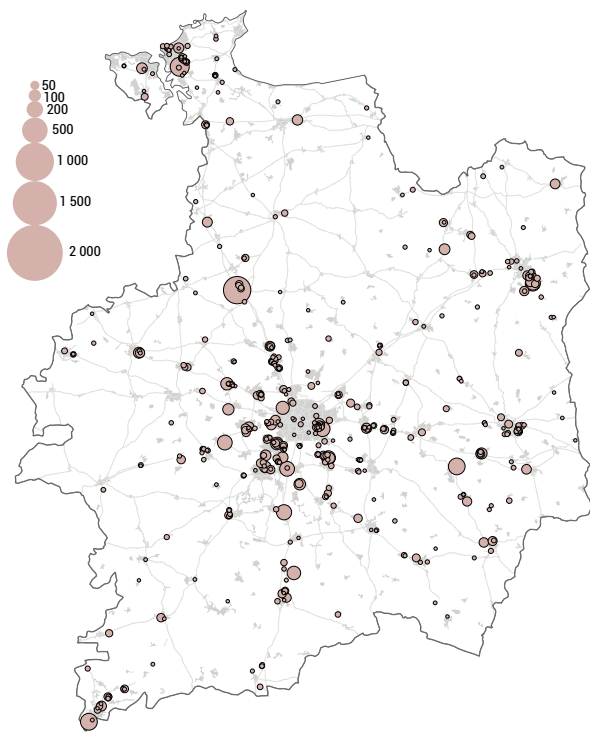
Près de la moitié des 8 000 salariés sont employés par des établissements implantés dans la métropole rennaise.

Transports Désert (Étrelles), STG Frigorifique (Noyal-sur-Vilaine), Les Routiers Bretons (Bruz), les Transports Gelin (Fougères) et Gautier Fret (Noyal-sur-Vilaine) figurent parmi les cinq premiers employeurs de ce secteur.



9 400 postes

Industries intermédiaires, maintenance industrielle, fabrication équipements fournitures industrielles



LES INDUSTRIES INTERMÉDIAIRES, LA FABRICATION D'ÉQUIPEMENT ET LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Les emplois dans la fabrication de produits intermédiaires, d'équipements et les services de maintenance industrielle sont en majorité implantés en ZAE (90% des emplois et 75% des établissements) et le long des grands axes routiers.

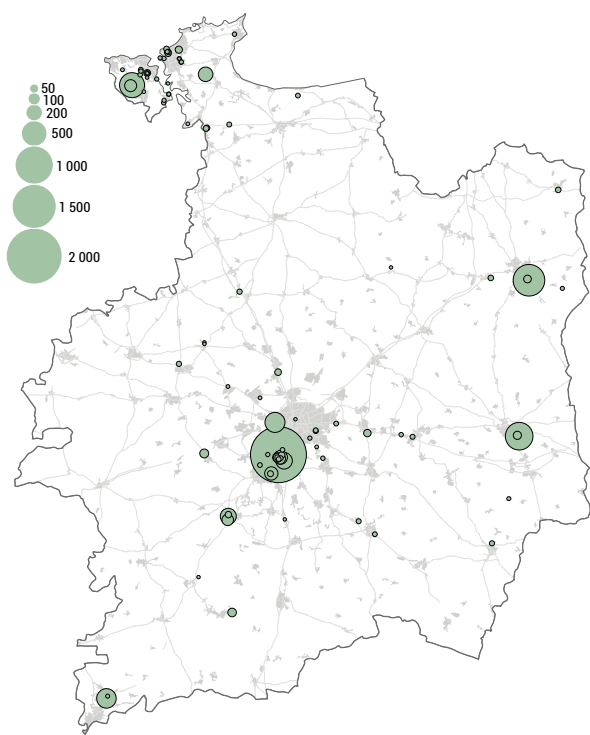
Ce secteur est constitué d'environ 500 établissements employeurs, comptant en moyenne une vingtaine de salariés. Les activités sont réparties dans tout le département, dont près de la moitié dans la métropole rennaise.

Parmi les plus grands employeurs des industries intermédiaires figurent La Française des Plastiques (Louvigné-de-Bais), Otima Industries (La Selle-en-Luitré), l'Armoricaïne de Fonderie le Châtelet — AFC (Redon), Alstef Mobile Robotics — ancien BA Systèmes (Mordelles).



6 400 postes

Industries des mobilités



LES INDUSTRIES DES MOBILITÉS

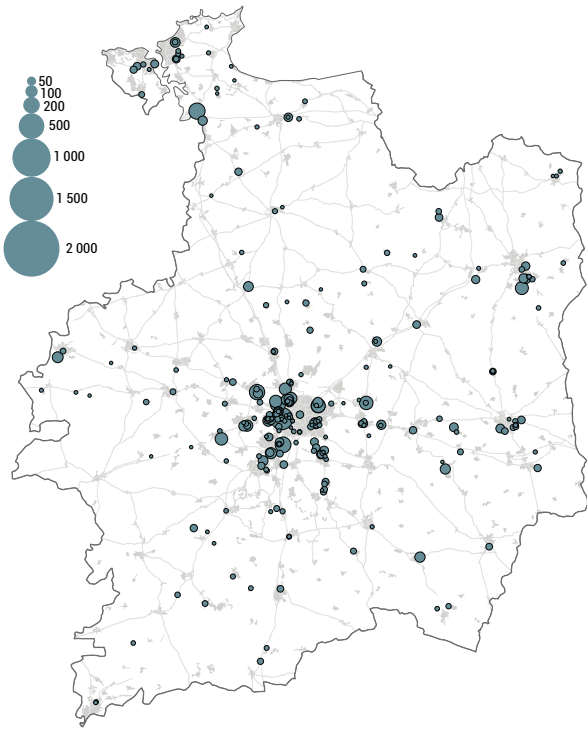
Quelques employeurs structurent l'emploi de ce secteur : Stellantis (Chartres de Bretagne), le groupe Safran (Fougères), Cooper-Standard (Vitré), Sabena (Saint-Lunaire), Contitech (Rennes) ou encore Faurecia (Bains-sur-Oust).

En dehors de cette douzaine d'établissements comptant plus de 100 emplois (hors intérim) implantés dans la métropole rennaise ou dans les villes moyennes, le reste du département ne compte pas de sites majeurs dans les industries des mobilités.



6 300 postes

Industries des ressources (eau, déchets, énergie, industries extractives)



LES INDUSTRIES DES RESSOURCES

Les industries des ressources répondent aux besoins présents des habitants et des acteurs économiques, elles sont par conséquent essentiellement installées dans la métropole rennaise et les villes moyennes.

Le cœur de métropole et la première couronne rennaise regroupent plus de 4 000 emplois dans ce secteur. Saint-Malo/Dinard/Dol, Fougères/Maen Roch et Vitré cumulent au total 1400 emplois.

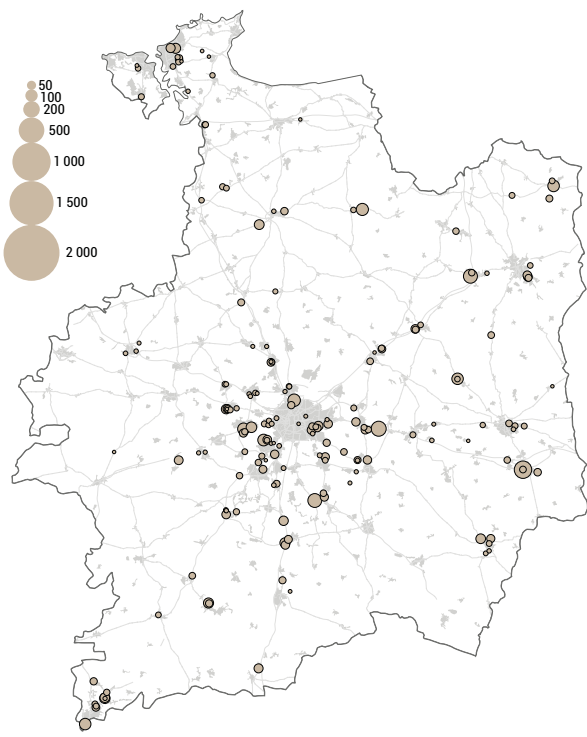
De nombreux autres établissements employeurs de moins de 10 salariés sont implantés dans tout le département.

On peut citer parmi les principaux employeurs : Enedis, Engie, EDF, la SPL Eau du Bassin Rennais, Chimirec, la SAUR.



4 500 postes

Fabrication pour la construction



LA FABRICATION POUR LA CONSTRUCTION (MATIÈRES PREMIÈRES, MATÉRIAUX, MENUISERIE, AUTRES ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION)

Les industries de la construction, bien qu'importantes dans la métropole rennaise et les communes limitrophes (2 700 emplois), sont réparties dans l'ensemble du département.

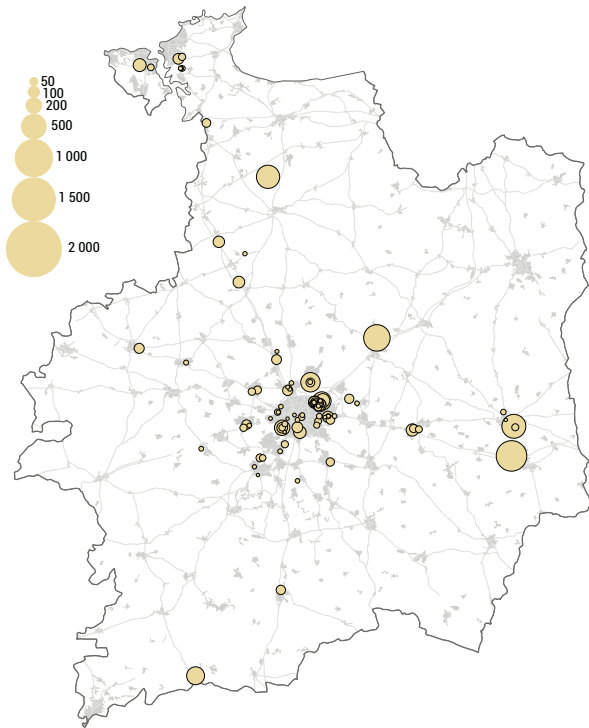
Parmi les entreprises emblématiques figurent la Générale du Granit à Louvigné-du-Désert, Pigeon Préfa à Combourg, les Établissements Perin à Redon et Pasquet Menuiseries à Argentré-du-Plessis.

Les plus grands employeurs de la fabrication pour la construction sont les Établissements Pasquet (Argentré-du-Plessis), Atlantem Industries (Saint-Sauveur-des-Landes), Panaget (Bourgbarré), Etex France Exteriors (Saint-Grégoire) ou encore la Société Riaux (Bazouges-la-Pérouse).



5 800 postes

Fabrication de produits électroniques, numérique pour l'industrie, robotique



L'INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE, NUMÉRIQUE POUR L'INDUSTRIE

Ce secteur spécialisé dans la fabrication de composants électroniques, dans le numérique industriel et la robotique compte plus de 70 établissements dans la métropole rennaise, rassemblant 2 600 emplois.

Les autres territoires breilliens comptent quelques grands établissements employeurs : Delta Dore à Bonnemain, Canon Bretagne à Liffré, AsteelFlash à Langon ou encore Thalès à Étrelles.



© IA - Adobe Stock.

Un tissu d'activité concentré autour de grands employeurs

200 ÉTABLISSEMENTS CONCENTRENT 57 % DES EMPLOIS DANS L'ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL

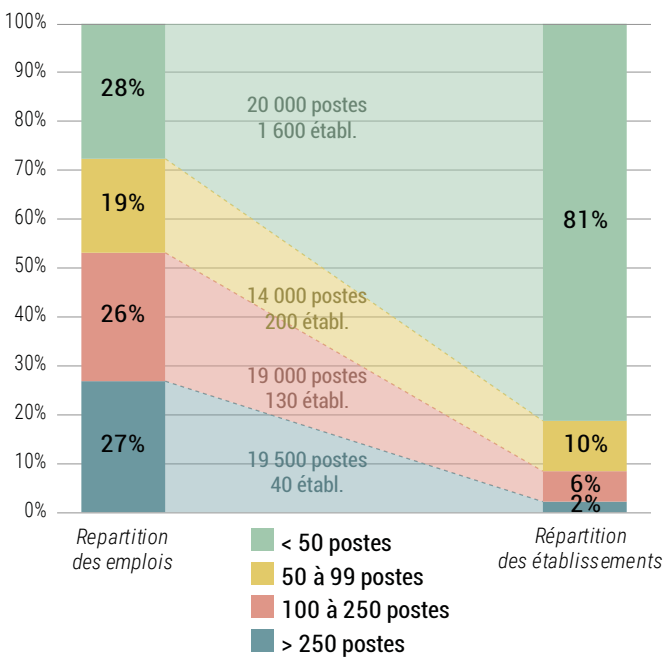
Dans l'écosystème industriel breillien, les structures de plus de 250 salariés, bien que représentant seulement 2 % des établissements, concentrent à elles seules 27 % des emplois. Cette concentration est plus marquée que dans l'ensemble de l'économie privée, où cette tranche d'effectif concerne 0,5 % des établissements pour 17 % des emplois.

Un bloc intermédiaire, regroupant les établissements de 50 à 250 emplois, mobilise 46 % des emplois industriels, contre 30 % dans l'ensemble de l'économie privée.

Les structures comptant moins de 50 salariés forment la majeure partie des établissements de l'écosystème, avec 81 % d'entre eux offrant 28 % des emplois. Pour l'ensemble de l'économie privée, cette catégorie d'établissements est encore plus prédominante, représentant 96 % des structures et 53 % des emplois de travail.

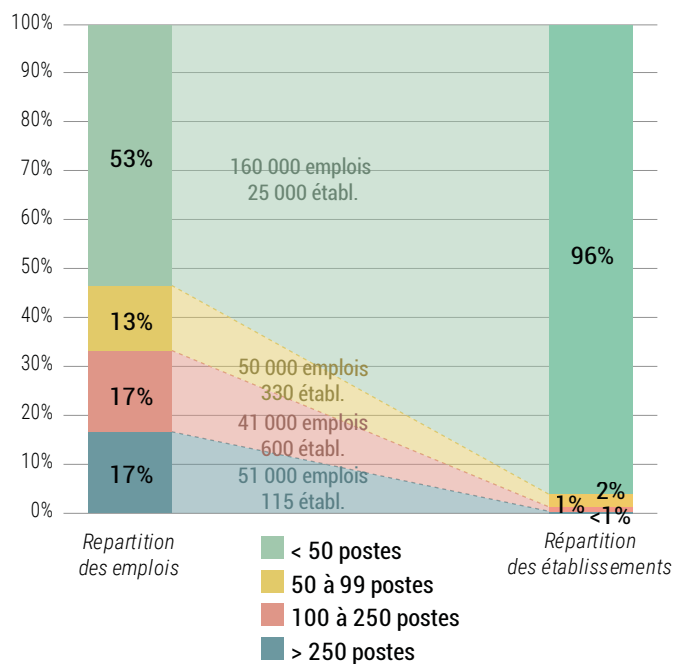


TYPOLOGIE DES EMPLOYEURS INDUSTRIELS SELON LEUR NOMBRE DE SALARIÉS



Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements Audiar.

TYPOLOGIE DES EMPLOYEURS SELON LEUR NOMBRE DE SALARIÉS Ensemble de l'économie privée

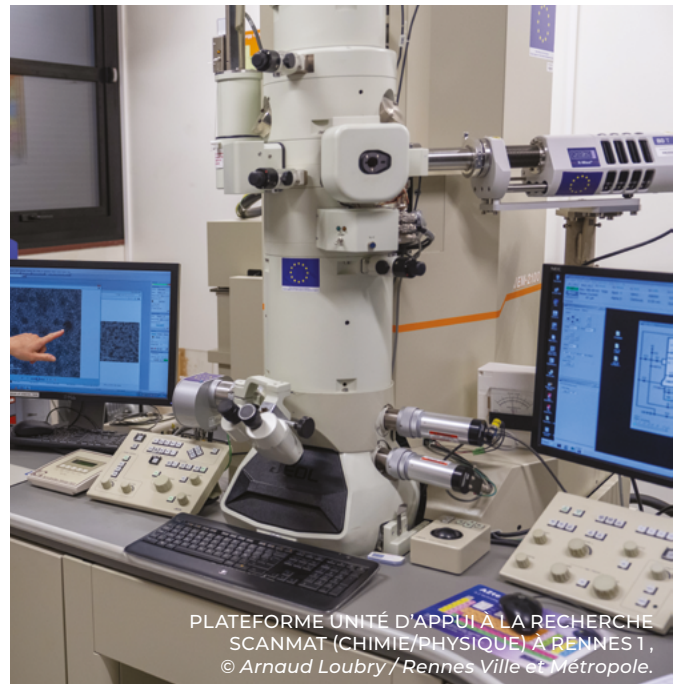


Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS, retraitements Audiar.

UN MAPPING DES STRUCTURES DE FORMATION, DE RECHERCHE ET D'APPUI

L'enseignement supérieur compte en Ille-et-Vilaine une douzaine de structures proposant une ou plusieurs formations préparant aux métiers de l'industrie. Un large panel de formations est proposé, allant du BTS ou BUT jusqu'au Master ou écoles d'ingénieurs, en passant par les licences professionnelles.

Du côté de la recherche publique, dix unités mixtes de recherche (UMR) ou unité d'appui et de recherche (UAR) ont passé des partenariats avec des entreprises industrielles. C'est par exemple le cas de l'Institut Foton¹ qui travaille avec Thalès et Orange Labs sur des lasers à boîtes quantiques pour applications en télécommunication, ou le laboratoire SATIE² qui dispose de partenariats avec Stellantis et Safran pour préparer la mobilité de demain.



PLATEFORME UNITÉ D'APPUI À LA RECHERCHE SCANMAT (CHIMIE/PHYSIQUE) À RENNES 1, © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole.

1 Fonctions Optiques pour les Technologies de l'informatiON.
2 Systèmes et Applications des Technologies de l'Information et de l'Énergie.

Enseignement supérieur et recherche en lien avec l'industrie

Enseignement supérieur proposant des formations à destination de l'industrie



Unités de recherche (UMR, UAR) disposant de partenariat avec des industriels



Structures publiques et privées d'appui à l'industrie



Source : Audiar.

EMPRISE FONCIÈRE DE L'INDUSTRIE

L'industrie et l'artisanat, principaux usagers des surfaces dédiées aux activités économiques

3700 HA SONT DÉDIÉS À L'INDUSTRIE ET À L'ARTISANAT DANS LE DÉPARTEMENT

En 2021, 97 000 ha sont urbanisés en Ille-et-Vilaine, soit 14% de la surface totale du département. L'habitat est le premier poste d'occupation des surfaces urbanisées, suivi des équipements, des infrastructures et des activités économiques. 9% des surfaces urbanisées, soit 9 000 ha, sont dédiées à ces dernières.

Parmi les secteurs d'activités, l'industrie et l'artisanat forment le premier usage en réunissant 42% des surfaces urbanisées dédiées aux activités économiques (3700 ha).

Rennes Métropole, Vitré Communauté et Fougères Agglomération rassemblent plus de la moitié du foncier urbanisé à destination industrielle et artisanale (près de 2 000 ha, soit 53% des surfaces).

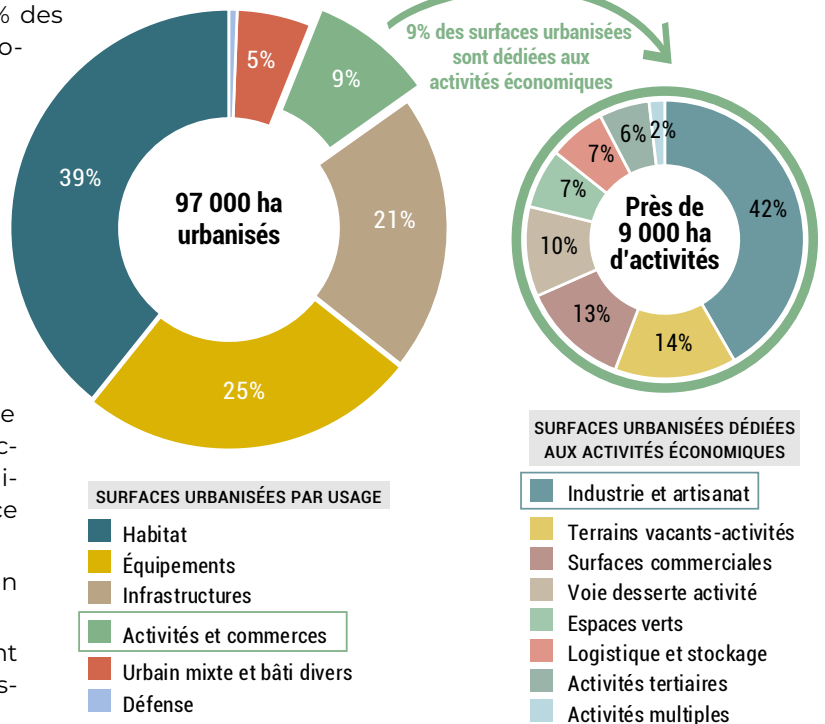
Saint-Malo Agglomération et Redon Agglomération disposent quant à eux de 262 et 154 ha urbanisés pour l'industrie et l'artisanat. La partie morbihannaise de Redon Agglomération — non comptée dans le graphique — concerne une quarantaine d'hectares supplémentaires, tandis que la partie ligérienne n'est pas connue dans cette source donnée.

Le dernier tiers des surfaces est réparti au sein des douze intercommunalités restantes.

Les zones d'activités économiques regroupent 82% des surfaces urbanisées à vocation industrielle et artisanale.

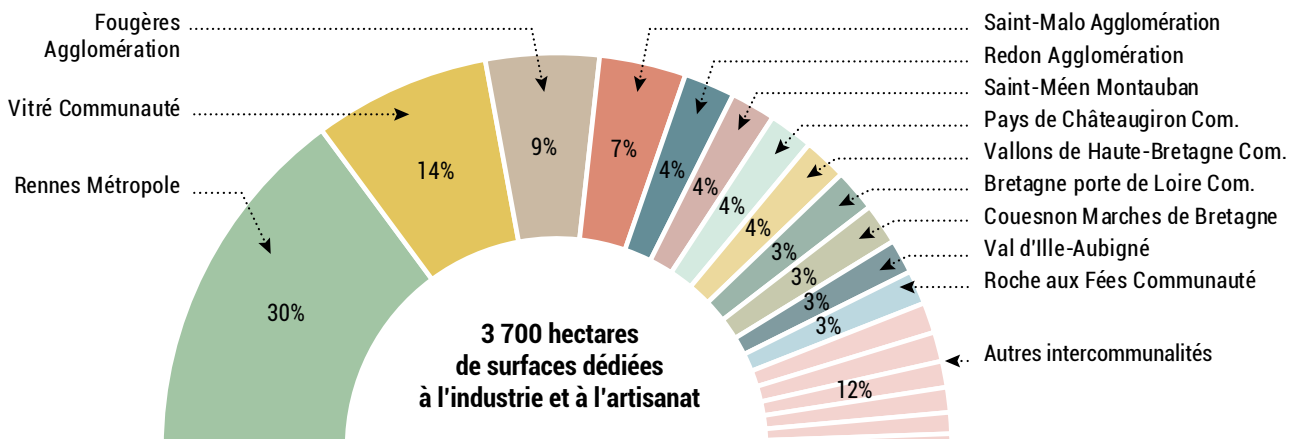


SURFACES URBANISÉES PAR USAGE ET DÉTAILS PAR ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Source : MOS Bretagne.

RÉPARTITION DES SURFACES URBANISÉES À VOCATION INDUSTRIELLE ET ARTISANALE PAR EPCI D'ILLE-ET-VILAINE



Source : MOS Bretagne.



© Rennes Métropole - Auteur : FIT-Conseil.



© Rennes Métropole - Auteur : FIT-Conseil.

LE DÉPARTEMENT COMPTE 9 PÔLES INDUSTRIELS ET ARTISANAUX STRUCTURANTS D'UNE SUPERFICIE DE 100 HA ET PLUS

À ces pôles structurants s'ajoutent 7 pôles industriels et artisanaux secondaires d'une superficie de 40 à 100 ha. La métropole rennaise dédie 1000 ha à l'activité industrielle et artisanale en cœur de métropole et en première couronne rennaise, dont le site majeur de la Janais (plus de 200 ha).

Le Pays de Fougères compte un pôle structurant (240 ha) constitué de la commune centre et des communes limitrophes. Les Portes du Coglais et Louvigné du Désert sont deux autres pôles secondaires qui concentrent au moins 40 ha d'industrie et d'artisanat. Maen Roc'h et le Val Couesnon disposent eux aussi de surfaces industrielles (35 et 25 ha).

Vitré et les communes limitrophes rassemblent 270 ha dédiés à l'industrie et l'artisanat. Saint-Malo et son « hinterland » ainsi que la Côte d'Émeraude ont 300 ha mis à disposition de leur industrie et artisanat. Le Pays de Brocéliande et la partie breillienne du Pays de Redon sont deux autres pôles industriels structurants en termes de surfaces dédiées (respectivement 200 et 115 ha).

Enfin, trois axes routiers ont une vocation industrielle et regroupent plus de 100 ha d'industrie. Le premier est l'axe N157 qui concentre 240 ha d'activités industrielles, suivis de l'axe D173-D41 au sud-est de Rennes (130 ha) et l'axe N137 au sud de la métropole (140 ha).

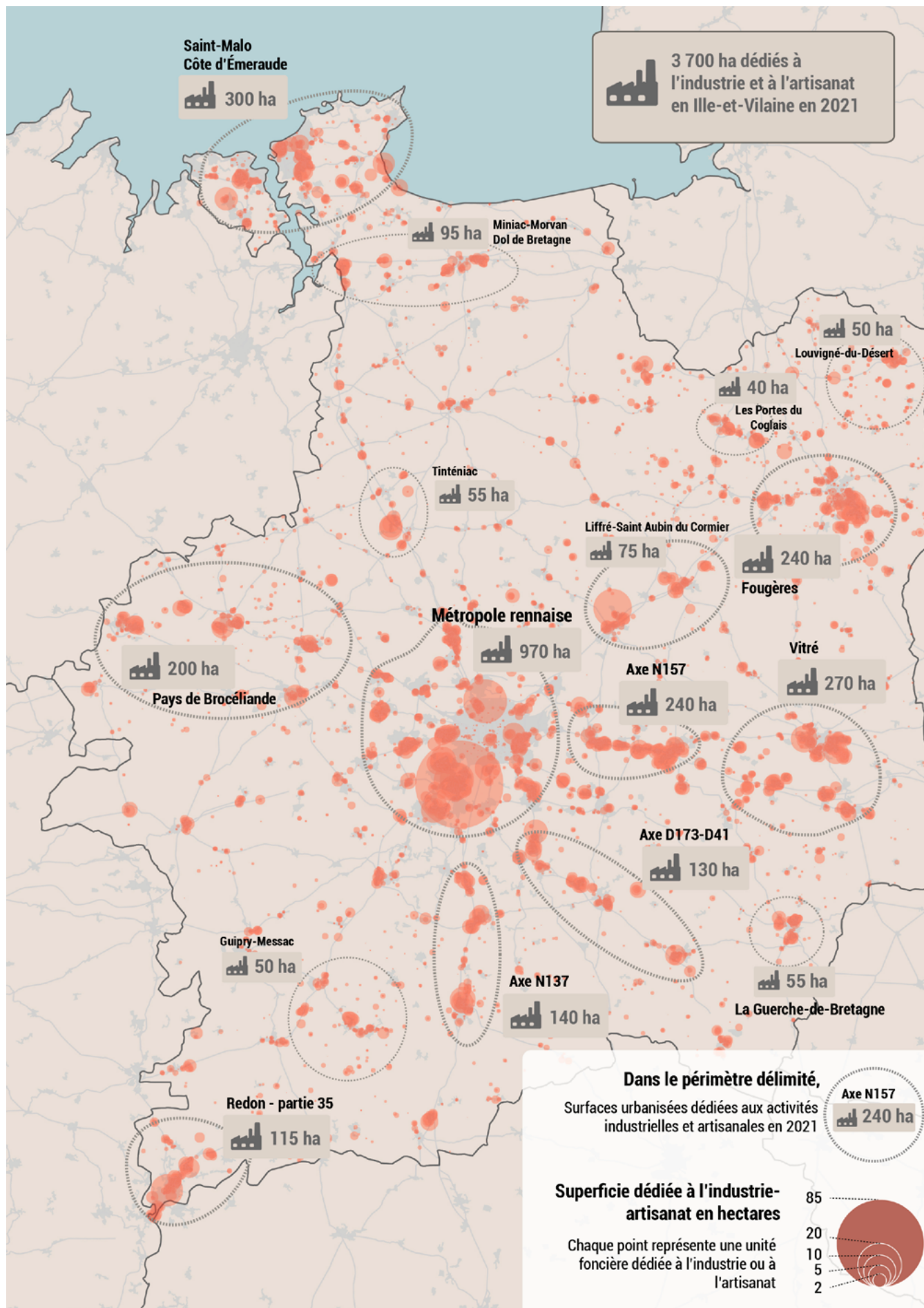
La quinzaine de pôles industriels identifiés montrent, sur la base des superficies dédiées, l'existence d'une base industrielle dans la plupart des territoires du département. Les pôles industriels breilliens peuvent être classés en 4 catégories géographiques :

SUPERFICIES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES PAR TYPOLOGIE DE TERRITOIRE

Catégorie	Superficie en ha	Superficie en %	Commentaire territoires
Cœur de métropole	970	26%	Cœur de métropole, 1 ^{ère} couronne rennaise
Grandes et moyennes communes	925	25%	Saint-Malo, Vitré, Fougères, Redon
Axes à vocation industrielle	510	14%	N157, N137, D173-D41
Petites communes et industrie rurale	1 295	35%	Montauban-de-Bretagne, Guipry-Messac, Tinténiac, Les Portes du Coglais, Dol-de-Bretagne...
Total Ille-et-Vilaine	3 700	100%	

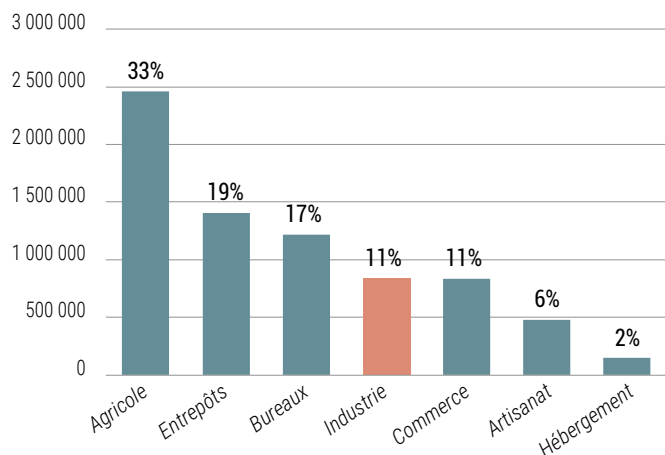
Source : MOS Bretagne.

LES SURFACES DÉDIÉES À L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT EN 2021 EN ILLE-ET-VILAINE



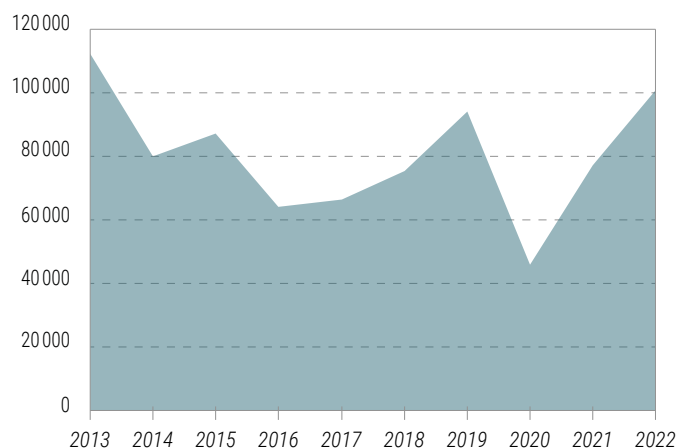
Source : MOS Bretagne.

RÉPARTITION DES M² AUTORISÉS PAR TYPE DE LOCAL entre 2013 et 2023 en Ille-et-Vilaine

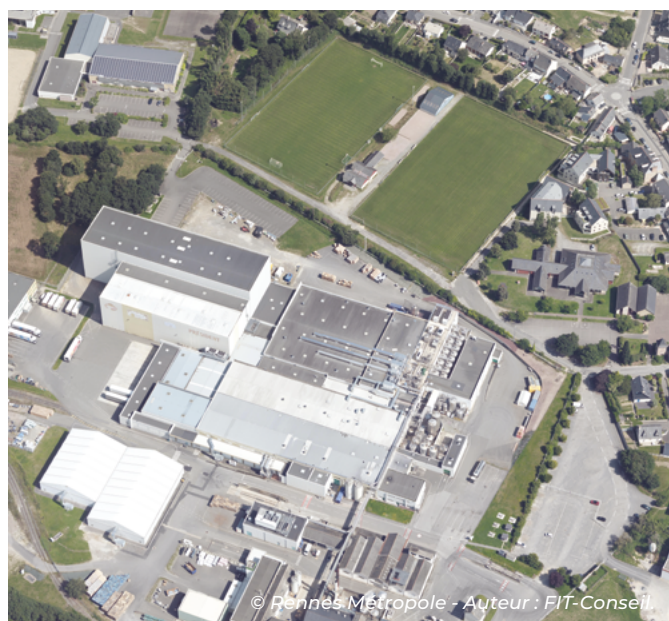


Sources : Sitadel2, retraitements Audiar.

ÉVOLUTION DES SURFACES AUTORISÉES DE LOCAUX INDUSTRIELS Par année



Sources : Sitadel2, retraitements Audiar.



1 Un permis de construire, dont plus de la moitié des surfaces est attribuée à l'industrie, est défini comme un permis à vocation industrielle.

840 000 m² de locaux industriels autorisés en une décennie

PRÈS DE 840 000 M² ONT ÉTÉ AUTORISÉS POUR LA CONSTRUCTION DE LOCAUX INDUSTRIELS EN ILLE-ET-VILAINE ENTRE 2013 ET FIN JUIN 2023

Les locaux industriels représentent 11% des surfaces autorisées de locaux professionnels et 9% des demandes d'autorisation d'urbanisme (secteur public et équipements exclus). Les demandes de permis de construire pour l'industrie se placent en 4^e position en termes de surfaces autorisées en Ille-et-Vilaine — presque autant que pour le commerce — et sont à l'avant-dernière place en nombre de demandes d'autorisation d'urbanisme.

Parmi les 840 000 m² de surfaces industrielles autorisées dont 221 000 m² dans Rennes Métropole, on compte neuf projets de plus de 10 000 m² dont ceux d'Atlantem Industrie, Genitec et Armor Protéines. Près de 70 permis de construire sur les plus de **720 permis à vocation industrielle**¹ concentrent la moitié des surfaces autorisées en Ille-et-Vilaine.

ENTRE 60 000 ET 110 000 M² AUTORISÉS PAR AN

100 000 m² de locaux industriels ont été autorisés en 2022, illustrant le rebond économique post-covid et la reprise des projets industriels après le creux de 2020. L'année 2013 reste la plus importante en termes de m² autorisés (112 000 m²).

Seul le premier semestre de 2023 est connu lors de la rédaction de cette note, qui enregistre environ 36 000 m² industriels autorisés.

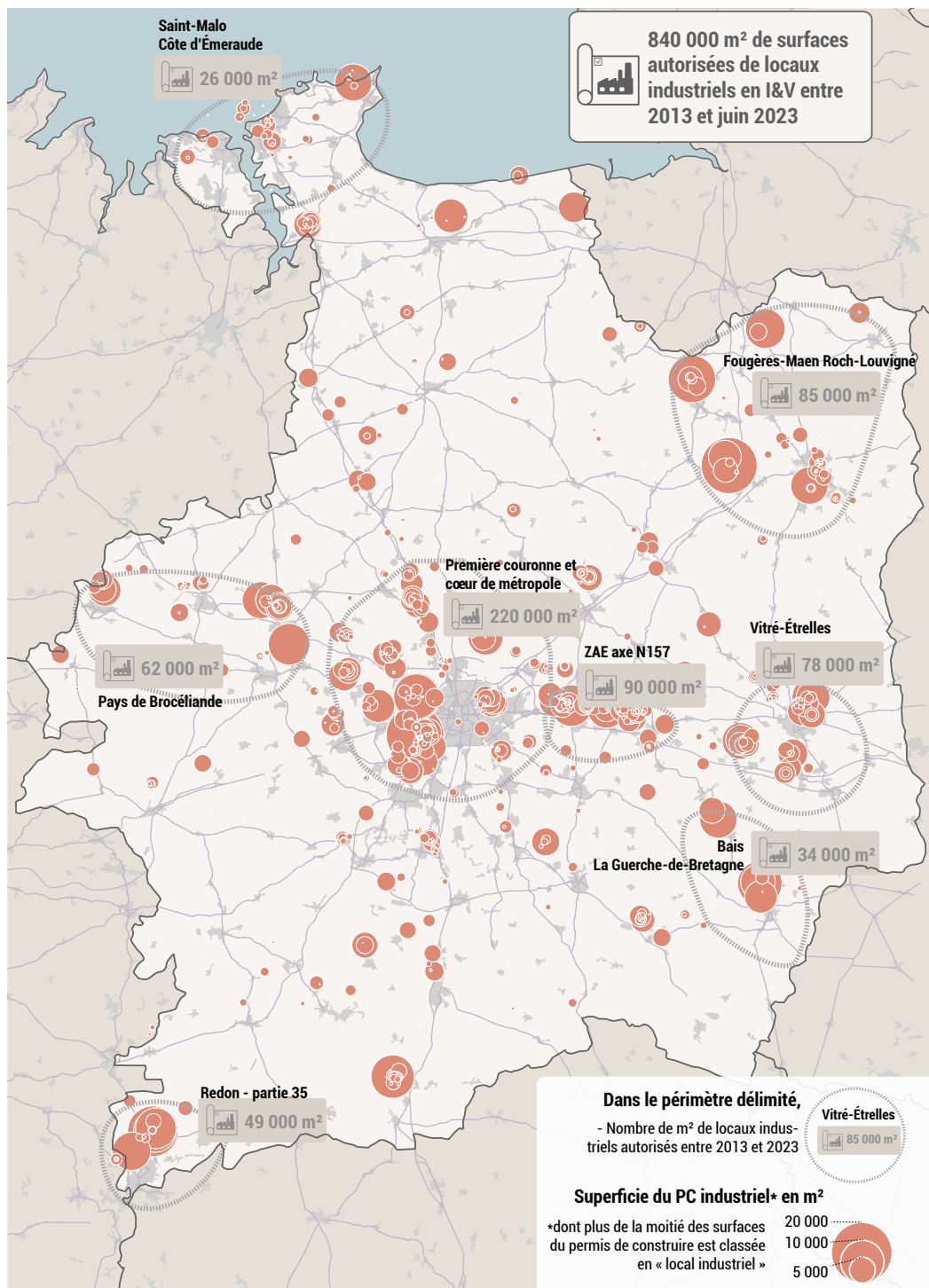
HUIT PÔLES ET AXES INDUSTRIELS ONT REÇU L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE PLUS DE 20 000 M² DE SURFACES INDUSTRIELLES, ENTRE 2013 ET JUIN 2023

Les principaux pôles industriels et axes qui concentrent les m² des nouveaux locaux industriels sont les suivants :

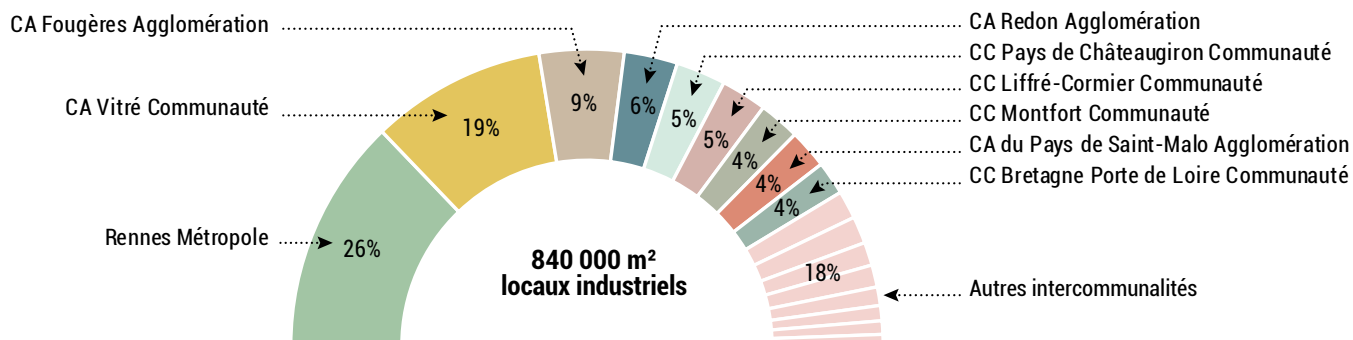
- 221 000 m² de locaux industriels ont été autorisés dans la métropole rennaise, suivis du Pays de Fougères (85 000 m²) et de Vitré Etrelles (78 000) ;
- 90 000 m² industriels ont été planifiés le long de l'axe N157, soit un peu plus de 10 % des surfaces ;
- le nord du Pays de Brocéliande agrandit ses surfaces industrielles de 62 000 m² ;
- environ 50 000 m² ont été autorisés au sud et sud-est de Rennes, à la Roche aux Fées et dans les Vallons de Vilaine. Ces surfaces sont réparties dans plusieurs zones d'activités et le long d'axes routiers ;
- près de 24 000 m² de locaux ont été autorisés le long de l'axe D137, à Melesse et la Mézière ;
- la partie bretonne du pays de Redon est concernée par près de 50 000 m² de locaux industriels autorisés ;
- à Saint-Malo et de Dinard à Cancale, environ 26 000 m² de locaux industriels ont reçu une autorisation de construire.

88% des surfaces industrielles s'implantent dans les zones d'activités économiques du département.

LES SURFACES INDUSTRIELLES AUTORISÉES EN ILLE-ET-VILAINE ENTRE 2013 ET 2023



RÉPARTITION PAR INTERCOMMUNALITÉ DES SURFACES INDUSTRIELLES AUTORISÉES ENTRE 2013 ET 2023



Sources : Sitadel2, retraitements Audiar.

I ANNEXES MÉTHODOLOGIQUES

L'industrie selon une approche écosystème

Le répertoire Sirene de l'Insee a servi de base de travail pour lister les établissements appartenant à un secteur industriel d'après l'Insee. Par la suite, pour construire l'approche « écosystème industriel » et y intégrer le tertiaire industriel, plusieurs sources complémentaires ont été mobilisées : les descriptifs d'activité des annonces Bodacc, les descriptifs de réseaux sociaux récupérés depuis la base de données de Cap Financials, les sites d'entreprises, les rapports d'activités ou rapports intégrés des entreprises, divers annuaires.

Plusieurs cas méthodologiques ont été traités pour traiter les entreprises tertiaires à vocation industrielle :

- une partie des emplois d'un groupe industriel sont classés dans des codes d'activités tertiaires par l'Insee. Deux sous-catégories sont observées :
 - les établissements de groupes industriels enregistrés sous un code d'activité du secteur tertiaire. Bien qu'il s'agisse d'emplois tertiaires, car en lien avec les fonctions supports de ces entreprises (direction, ressources humaines, comptabilité...), ces activités sont essentielles au bon fonctionnement des unités de production et font partie d'un ensemble industriel. L'entreprise industrielle est ainsi prise en compte dans sa totalité : sa partie production ainsi que sa partie « tertiaire » indispensable à son organisation, donc à sa production industrielle. Exemples : STMicroelectronics à Rennes (ZA Saint-Sulpice), GLD Services pour le Groupe Le Duff, Avril Services... ;
 - les établissements dont le code d'activité appartient au commerce de gros, dont la fonction au sein d'une entreprise industrielle est de gérer la partie logistique de la chaîne de production. Ces établissements disposent de locaux industriels ou logistiques. Exemples : Lactalis Nutrition à Torcé ou le Traiteur de Paris La-Guerche-de-Bretagne sont enregistrés comme du commerce de gros et appartiennent de fait au secteur tertiaire ;
- certains secteurs d'activités industriels ne disposent pas de code d'activité dédié dans la nomenclature de l'Insee et sont classés dans de l'ingénierie, du conseil, du commerce multi secteurs ou de la fabrication « d'autres produits ». C'est le cas du conseil ingénierie spécialisé dans l'industrie, de « l'industrie du futur » et de la robotique (*Laboratoire MyLab, Syrlinks, OET, BlueKango*). Ces codes d'activités multi secteurs ont été passés au grain afin d'identifier des entreprises industrielles ou en lien avec l'industrie ;
- les fonctions logistiques étaient auparavant intégrées aux groupes industriels, les emplois logistiques étaient donc considérés comme des emplois industriels. Or le recentrage des groupes industriels sur leur cœur de métier a causé l'externalisation d'une

partie de leurs activités — dont la logistique, considérée aujourd'hui par l'Insee comme un secteur tertiaire.

Les entreprises du transport, de la manutention et de l'entreposage se sont spécialisées et ont développé des process industriels optimisant la distribution des marchandises entre entreprises ou à destination du consommateur final. Ne sont pas pris en compte les entreprises de la logistique de proximité, les centrales d'achat et les établissements logistiques de la grande distribution ;

- enfin, le commerce de gros fournissant des outils, fournitures et machines à l'industrie a été rassemblé dans un marché « commerce de gros industrie », comptant une quinzaine de codes d'activités du commerce interentreprises. Une partie de ces codes sont clairement destinés à fournir l'industrie (Commerce interentreprises de machines pour l'industrie textile et l'habillement) tandis que d'autres codes distribuent partiellement l'industrie (Commerce interentreprises d'autres produits intermédiaires). Ces derniers ont été analysés plus finement.

La méthode de quantification des emplois

Cette publication utilise deux sources de données distinctes :

- les données de l'Urssaf sont utilisées pour analyser la part de l'emploi industriel et comparer l'évolution des effectifs entre différents territoires ;
- les données du GIP-Modernisation des Déclarations Sociales (MDS)¹ sont mobilisées pour l'analyse de l'industrie selon l'approche « écosystème ». Cette source fournit les effectifs moyens mensuels détaillés par établissement.

Les méthodes de comptage de l'emploi diffèrent entre l'Urssaf et le GIP-MDS :

- l'Urssaf compte l'emploi en nombre de contrats, au 31 décembre de chaque année. Tout salarié compte pour un, même à temps partiel. Les alternants sont pris en compte dans le calcul ;
- le GIP-MDS fournit des données sur les effectifs moyens mensuels en utilisant le concept d'équivalent temps plein (ETP). Cette méthode de calcul attribue :
 - une valeur de 1 pour un emploi à temps complet ;
 - une valeur proportionnelle pour les emplois à temps partiel (par exemple, 0,5 pour un mi-temps).

Cette source ne prend pas en compte les alternants dans ses statistiques. L'Audiar a utilisé les effectifs connus pour le mois de décembre 2022.

¹ https://entreprise.api.gouv.fr/catalogue/gip_mds/effectifs_mensuels_etablissement

Le « halo industriel » : et si on voyait (encore) plus large ?

Une lecture complémentaire consiste à rassembler au sein d'un « halo industriel » les entreprises tertiaires partiellement mobilisées sur des marchés industriels. Deux groupes sont identifiables :

- les entreprises spécialisées dans le numérique et l'ingénierie, intervenant dans divers secteurs d'activité. Ces entreprises peuvent affecter une partie de leurs équipes au développement de leurs propres produits comme des logiciels ou des technologies pour des clients industriels. D'autres sociétés peuvent répondre à des besoins de développement pour des industriels en tant qu'entreprise de services du numérique (ESN) ;
- les services aux entreprises (nettoyage, entretien, sécurité) travaillant en partie pour l'industrie. Ces emplois à plus faible valeur ajoutée pour le groupe industriel étaient auparavant intégrés à leurs effectifs et ont été externalisés auprès d'entreprises spécialisées.

Les entreprises du « halo industriel » vendent leurs services dans divers secteurs, dont une partie à une clientèle issue de l'industrie. Les chiffres sur l'emploi que nous fournissons englobent tous les emplois d'une entreprise et ne permettent pas de quantifier finement la part des effectifs mobilisés auprès de clients industriels.

Le secteur industriel représente néanmoins une part significative du chiffre d'affaires de certains grands employeurs du secteur numérique comme Capgemini, SII, Experis France, CGI France, le groupe Orange, Astek, Tessi, Sopra Steria ou encore It Link. Ces entreprises déclarent dans leur rapport intégré¹ **réaliser de 20 à 30 % de leur chiffre d'affaires auprès de clients industriels** (aéronautique, énergie, automobile, défense en particulier).

Dans le secteur du **nettoyage des locaux professionnels**, la Fédération des Entreprises de Propreté indique que l'industrie représentait en 2023 environ **15 % du chiffre d'affaires** de ce marché.

¹ Capgemini <https://bit.ly/48QIX9x> ; SII Group <https://bit.ly/47VN-He9> ; CGI France <https://www.cgi.com/fr/node/133415> ;

LECTURES INDUSTRIELLES : CLASSIQUE, ÉCOSYSTÈME ET HALO INDUSTRIEL

Les entreprises multi-secteurs en partie mobilisées par l'industrie forment le « halo industriel »

Numérique et ingénierie multisecteurs dont l'industrie

Entreprises de nettoyage, sécurité multisecteurs dont l'industrie

Secteurs industriels ajoutés avec la lecture « écosystème »

Logistique

Commerces de gros industrie

Numérique industriel, robotique

Conseil-ingénierie industrie

Secteurs industriels selon le périmètre de l'Insee

Industries agroalimentaires

Industries intermédiaires

Fabrication d'équipements et de fournitures industrielles

Fabrication entretien numérique

Fabrication pour la construction

Industries de la santé

Imprimerie

Industries des ressources

Fabrication de matériel agricole

Maintenance et services industriels

Chimie

Fabrication d'équipements de la personne

Sources : Répertoire Sirene Insee, GIP-MDS. Retraitements Audiar.



Quelques exemples d'acteurs portant la transformation numérique dans l'industrie :

Capgemini accompagne les entreprises industrielles dans l'optimisation de la main-d'œuvre et des processus, l'adoption de jumeaux numériques, l'intégration de logiciels dans les produits, le développement de systèmes pour la gestion de la production et de la logistique.

Capgemini a formé un partenariat avec Peugeot Sport pour la mise en application d'outils numériques ayant pour but d'améliorer les performances de la Peugeot 9X8 Hypercar hybride. La mise en place d'algorithmes et d'intelligence artificielle permet notamment une meilleure gestion de l'énergie et des simulations poussées lors des phases de test.

Siradel propose des solutions logicielles spécialisées telles des outils avancés de visualisation des données, de gestion des risques et de simulation, visant à améliorer la performance industrielle ou à décarboner le secteur. Siradel a notamment modélisé un site de production de Michelin dans son environnement pour identifier les risques et enjeux potentiels. Un indicateur de vulnérabilité en temps réel a été développé pour améliorer la gestion des risques de l'usine.

CGI et **Naji** proposent aux industriels leurs services pour la mise en pratique de l'usine 4.0 dans leurs unités de production. L'Internet des Objets, la réalité augmentée, le jumeau numérique sont des leviers de la digitalisation de la chaîne de valeur.



POUR EN SAVOIR +

La note *Économie : une consommation foncière conséquente en Ille-et-Vilaine*, Audiar, décembre 2023, présente l'empreinte foncière de l'Ille-et-Vilaine et réalise un focus sur les activités économiques : <https://www.audiar.org/publication/urbanisme-et-planification/zones-dactivites-et-immobilier-dentreprise/economie-une-consommation-fonciere-consequente-en-ille-et-vilaine>

Une seconde note de l'Audiar, *Une décennie de construction de locaux d'activités en Ille-et-Vilaine*, Audiar, novembre 2022, détaille les surfaces autorisées dans le département, par activité économique : <https://www.audiar.org/publication/urbanisme-et-planification/zones-dactivites-et-immobilier-dentreprise/6-millions-de-m2-de-batiments-dactivites-economiques-ont-ete>

À PARAÎTRE

Des publications de l'Audiar, à paraître prochainement, apporteront des analyses complémentaires sur l'empreinte environnementale des activités économiques, dont l'industrie.

PHOTOGRAPHIES

Crédits photographiques de couverture, de haut en bas : © Adobe Stock, © Adobe Stock et © Arnaud Loubry / Rennes Ville et Métropole.



RÉDACTION

Kevin MORVAN

DIRECTION DE LA PUBLICATION

Alain BÉNESTEAU

CONTACT —————

Agence d'urbanisme de Rennes
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 - www.audiar.org
communication@audiar.org



*Suivez toute l'actualité de l'agence
en vous abonnant à la Lettre d'information !*